

LE DEVOIR

Tout vient à point à qui sait tendre. (Gilbert Langevin)

VOL. XC - N° 156

MONTRÉAL, LE JEUDI 15 JUILLET 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

L'arme fatale

Le très sérieux Institut C.D. Howe pose un regard des plus lucides sur l'actuel système de transferts fédéraux aux provinces. Sans appel, le verdict est si tranchant qu'il fait en sorte qu'Ottawa, la capitale du meilleur pays du monde, n'aura d'autres choix que d'agir. Le gouvernement fédéral récupère trop d'argent et n'en redistribue pas assez. En outre, ce ne sont pas toujours les plus pauvres qui en sortent favorisés.

Mine de rien, C.D. Howe vient de déboulonner l'une des plus importantes statues du fédéralisme canadien: ses programmes de transferts et de péréquation. Dans sa plus récente étude, l'Institut attaque point par point les failles de ce système, qui est tout sauf transparent, sert mal les provinces et perpétue les iniquités entre elles. Ottawa perçoit près de 30 milliards annuellement par le truchement de la péréquation, du transfert social canadien et de l'assurance-emploi, mais il en redistribue moins de tiers, puisqu'une somme de près de 21 milliards retourne finalement dans les coffres des provinces d'origine.

Afin de rétablir cet édifice complexe et chancelant, la réforme proposée se base sur une approche interprovinciale, une notion depuis longtemps défendue au Québec par le Parti libéral. En ce sens, les recommandations de C.D. Howe poussent un cran plus loin sa critique de la désuétude du système actuel. L'Institut a en tête un programme beaucoup plus simple, basé sur le seul critère de l'impôt des particuliers. Les transferts s'effectueraient directement entre les provinces et Ottawa serait garant du programme. Et, de nuancer de manière pertinente C.D. Howe, ce nouvel arrangement sans transferts fédéraux ferait l'objet de négociations entre les provinces et comprendrait de véritables normes nationales, qui «*ont pas besoin d'être des normes fédérales*».

Le message est clair. Le gouvernement fédéral ne peut plus continuer à réviser le système actuel derrière des portes closes et en ignorant le rôle des provinces, leurs besoins et leurs attentes. Mais, même en empruntant la loupe interprovinciale, l'analyse de C.D. Howe ne cherche nullement à déstabiliser le système fédéral canadien ou à stimuler la critique provenant des différentes provinces. Au contraire, on souhaite améliorer cet «*élément clé de la mécanique de la fédération qui mérite le temps et l'effort nécessaires d'étudier les solutions [...] qui s'assureront que le Canada continue d'être une fédération modèle aux yeux du reste du monde*».

En initiant une démarche de concertation auprès de ses homologues provinciaux et en en faisant l'un des enjeux fondamentaux de la 40^e Conférence annuelle des premiers ministres, en août à Québec, Lucien Bouchard fait taire l'une des critiques les mieux senties de l'opposition officielle sur le manque de leadership de son gouvernement au sein du Canada. M. Bouchard s'est attaqué la semaine dernière, à juste titre, comme le confirme C.D.

Howe, à l'une des fiertés de jadis de la fédération canadienne, soudainement devenue son talon d'Achille.

Quand on est chef d'un parti souverainiste, toutefois, cet angle d'attaque peut rapidement devenir un couteau à deux tranchants. Quand M. Bouchard a marqué des points durant la campagne électorale en relançant le dossier de l'union sociale, il s'agissait d'une démarche à l'aveuglette où, répondant à une question d'un journaliste, il avait précisé un échéancier et son rôle à jouer comme premier ministre québécois: la réussite de l'union sociale avant le référendum. Les stratèges péquistes n'y avaient d'ailleurs pas pensé, mais la population, on l'avait alors constaté, aime bien les leaders québécois qui donnent leur chance au Canada.

Maintenant, est-ce que M. Bouchard ira jusqu'à répéter ce qu'il avait déclaré lors de la campagne électorale à propos de l'union sociale? «*Il faudra être un peu patient. Il faut donner une chance à la négociation qui s'engage avec le gouvernement fédéral comme nous le souhaitons, nous, chez les provinces. Il faudra négocier de bonne foi, donc se donner un peu de temps*».

En initiant le débat sur la fiscalité au Canada, M. Bouchard marque encore des points, mais sa sincérité risque d'être vite mise en doute par ses adversaires au Québec et hors Québec. A moins, encore une fois, que le premier ministre québécois veuille vraiment prendre le taureau de la fédération par les cornes et tenter de mener la corrida jusqu'au bout de la course. Entre la réussite possible de cette démarche et la survie du Canada ou son échec et la conclusion souverainiste qui pourrait s'imposer, le dilemme reste entier pour le chef du Parti québécois.

Il y a dans le système de transferts fédéraux actuel une vraie réforme à venir, un véritable combat à mener qui pèsera lourd dans la balance politique canadienne pendant des années sans doute. Le renouvellement du fédéralisme passe inévitablement par la révision du «*qui paie quoi à qui*», puisqu'à l'évidence le programme actuel s'avère l'un des pires ennemis de l'esprit fédératif.

HORIZONS

La chronique de Jean Dion: Et de six, page B 1



LE MONDE

Le régime iranien mobilise ses appuis, page A 5

LES ACTUALITÉS

Les niveaux des réservoirs d'Hydro baissent, page A 3



L'avenir de Desjardins est entre les mains d'une firme externe

Le Mouvement Desjardins, qui étudie la possibilité de remplacer ses 12 fédérations par une fédération unique, fait appel à une firme de consultants extérieurs pour l'aider à préparer un document sur les impacts de cette révision de structure. Mais l'exercice apparaît difficile. Plusieurs s'interrogent sur la place que prend la firme Caron Bélanger Ernst & Young dans les travaux de ce comité. Des déclarations récentes du cadre numéro un du Mouvement à ce sujet ont suscité l'étonnement et l'incrédulité.

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Le comité de révision des structures (CRS) du Mouvement Desjardins, qui doit présenter son rapport en septembre, tel que demandé par le

congrès spécial de mars dernier, présentera-t-il un document davantage influencé par celui des cadres de Desjardins que par des consultants externes? «*S'il y a un désaccord, c'est le point de vue de la firme qui prévaudra de façon à garantir l'objectivité et*

l'indépendance la plus grande possible», répond Rénéald Boucher, président et chef des opérations à la Confédération des caisses Desjardins.

M. Boucher a lui-même fourni cette réponse dans un petit feuillet diffusé à l'interne et qui

traite spécifiquement des travaux en cours en ce qui concerne l'évaluation des impacts que suscitera la réforme des structures, soit le remplacement des 12 fédérations par une seule ou

VOIR PAGE A 8: DESJARDINS

Louise Arbour constate les horreurs de la guerre



IKOLA SOLIC REUTERS

LE PROCUREUR du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Louise Arbour, a visité hier un charnier dans le village de Celine, dans le sud du Kosovo, en compagnie d'inspecteurs de Scotland Yard. Mme Arbour a effectué une visite de deux jours dans la province albanophone de Serbie. Elle y a rencontré des responsables de l'OTAN et des Nations unies. Elle a également rencontré des survivants de la guerre civile dans un certain nombre de villages kosovars. Lire nos informations en page A 5.

Denis Marleau et Normand Chaurette seront à Avignon pour l'an 2000

CHRISTIAN RIOUX
LE DEVOIR À AVIGNON

Denis Marleau, directeur du Théâtre Ubu, sera de la programmation de la prochaine saison du Festival d'Avignon. Le metteur en scène québécois, qui avait ouvert le festival dans la prestigieuse cour du Palais des papes en 1997, sera donc de retour à Avignon l'année prochaine. Une année où la cité des papes a été désignée capitale culturelle

européenne à l'occasion du nouveau millénaire.

Après Wajdi Mouawad, invité de cette année (avec Littoral), Denis Marleau créera à Avignon *Le Petit Kochel*, une pièce de Normand Chaurette qui raconte la rencontre de quatre femmes à l'occasion d'un rituel. Kochel est celui qui a classifié les symphonies de Mozart et leur a

en même temps légué son nom (par exemple: Kochel 428). La pièce est un projet que carressent Denis Marleau et Normand Chaurette depuis un an et demi. Elle a été élaborée alors que Normand Chaurette travaillait en résidence au



Denis Marleau

Théâtre Ubu, à Montréal. *Le Petit Kochel* mettra en scène

ne quatre comédiennes québécoises. Réalisée en coproduction avec des théâtres français, elle circulera ensuite dans toute la France et au Québec. À Avignon, la pièce pourrait être présentée dans la petite salle Benoît XII, sur l'avenue des Teinturiers. Une avenue où nous avons croisé Denis Marleau hier, alors qu'il butinait allégrement dans la programmation du festival.

VOIR PAGE A 8: MARLEAU

QUE SONT-ILS DEVENUS?

Michèle Lalonde: La vie derrière soi

Elle a écrit des pièces de théâtre, des poèmes, des textes engagés, des spectacles. Mais Michèle Lalonde est surtout connue pour être l'auteure de *Speak White*, un texte repris et adapté bien souvent sans son consentement jusqu'à ce qu'elle en perde un peu le contrôle. Michèle Lalonde s'est effacée depuis quelques années, un peu amère et préoccupée par la protection de ses œuvres qui ont fait l'objet de pastiches. A lire en page B 1



Festival Juste pour rire

Les deux similitudes

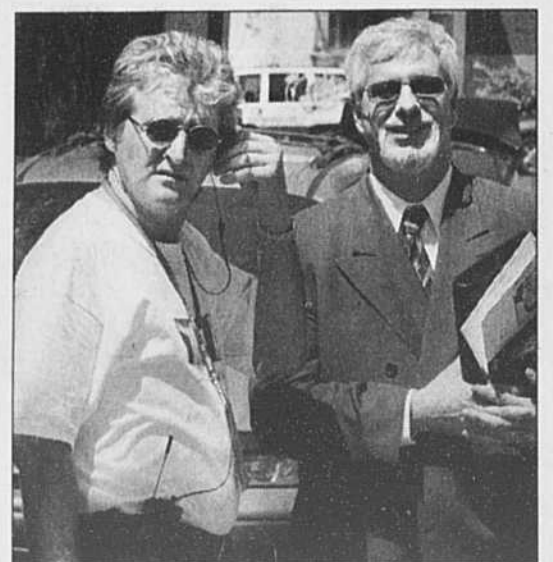
Le Festival Juste pour rire commence officiellement aujourd'hui. Pendant les dix prochains jours, Montréal redevient la Babylone du gag, en français comme en anglais. Car il y a aussi le Just for Laughs Festival, tout aussi populaire que l'autre. À propos, en quoi ces deux contenants des deux solitudes rapprochées renferment-ils des contenus différents? Y a-t-il une réelle différence entre l'humour canadien-anglais, américain, anglo-saxon et ce que proposent les petits rigolos francos?

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Un festival peut en cacher un autre. On l'a dit, mais on le redit: le Festival Juste pour rire est un arbre qui cache la forêt du Just for Laughs Festival. Un gros arbre, certes, une sorte de baobab, avec des racines populaires bien implantées, des branches poussant dans toutes les directions,

vers les plus petites salles comme le Cabaret du Musée Juste pour rire jusqu'aux grands galas de l'humour, filmés puis rediffusés aux quatre coins de la Francophonie. Mais derrière, il y a donc cette autre version, en fait l'événement scénique anglo-montréalais le plus performant aux guichets avec environ 120 000 entrées par édition. Il faut aussi compter sur les immenses vedettes américaines et

VOIR PAGE A 8: JUSTE POUR RIRE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le président du Festival Juste pour rire, Gilbert Rozon, et le président du conseil d'administration, Pierre Marc Johnson, ont donné le coup d'envoi à l'événement, hier.

MÉTÉO

Montréal
Ennuagement suivi d'averses.
Max: 29 Min: 17

Québec
Ennuagement suivi d'averses.
Max: 26 Min: 16
Détails, page B 4

INDEX

Annonces B 5 Le monde A 5
Avis publics B 4 Les sports B 6
Culture B 7 Montréal A 3
Économie B 2 Mots croisés B 4
Éditorial A 6 Politique A 4
Horizons B 1 Télévision B 7

www.ledevoir.com



◆ LES ACTUALITÉS ◆

EN BREF

Des religieux pro-gais pénalisés

Cité du Vatican (Reuters) — Le Vatican a sanctionné mardi un prêtre et une religieuse de nationalité américaine pour s'être montrés un peu trop compréhensifs à l'égard de l'homosexualité.

La Congrégation pour la Doctrine de la foi accuse le père Robert Nugent et sœur Jeannine Gramick d'avoir propagé des opinions «*erronées et dangereuses*» sur la question. Connus pour leur activisme gai, ils n'ont désormais plus le droit de se livrer à un travail

pastoral auprès des homosexuels. Ils ne pourront plus non plus participer à des offices religieux. Nugent et Gramick ont fondé en 1977 dans le diocèse de Washington une organisation qui prône la réconciliation entre la communauté catholique hétérosexuelle et les croyants gays.

Bénéfices records pour Ford

(AP) — Le constructeur automobile américain Ford a fait état hier de bénéfices records pour le second trimestre, à 2,48 milliards de dollars,

soit une hausse de 4 % par rapport à la même période en 1998. Ces bénéfices ont dépassé toutes les attentes des analystes de la Bourse américaine. Ils résultent des ventes records enregistrées aux États-Unis, qui sont en passe de battre le record annuel des ventes.

Des timbres de nicotine dans les avions

Une demande du Conseil canadien des non-fumeurs

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le Conseil canadien des non-fumeurs demande aux compagnies aériennes de fournir des solutions de rechange aux cigarettes dans les avions, comme les timbres de nicotine ou de la gomme à mâcher à la nicotine, afin d'aider à réduire l'agressivité de certains passagers.

L'organisme, qui est basé à Toronto, est constitué de gens d'affaires et de chercheurs qui se sont donné comme mission d'aider les fumeurs à abandonner le tabagisme.

L'interdiction de fumer dans les avions irrite certains passagers, estime le porte-parole du conseil, Frank Dwyer.

«*Quand quelqu'un est habitué de fumer un paquet par jour et qu'il prend quelques verres lors d'un voyage en avion de deux heures, vous avez un trouble-fête entre les mains*, dit-il. *Ce type expérimente tous les symptômes de sevrage et les autres passagers font mieux de faire attention.*»

Pour réduire les inconvénients liés au phénomène de sevrage, le conseil invite le ministère fédéral des Transports à obliger les compagnies aériennes à offrir des produits de substitution aux passagers fumeurs.

«*Les gens pourraient les acheter ou le personnel de bord pourrait les distribuer*», suggère M. Dwyer, qui rappelle que les compagnies aériennes fournissent déjà des boissons aux alcooliques.

Le conseil propose par ailleurs qu'on imprime un avertissement sur les billets d'avion. «*La compagnie aérienne pourrait ainsi aviser le passager qui fume de se préparer en conséquence avant un vol.*»

M. Dwyer dit ne disposer d'aucune preuve scientifique établissant un lien entre l'interdiction de fumer et les cas de comportements disgracieux dans les avions.

«*Je ne prétends pas que nous avons étudié le phénomène, mais ça ne prend pas un génie pour faire le lien*, dit-il. *Les cas de comportements disgracieux ont commencé à augmenter dans les avions dès que les compagnies aériennes ont interdit de fumer en vol.*»

Jim Marriott, qui dirige le comité du ministère des Transports chargé d'étudier cette hausse dramatique des cas de «*rage aérienne*», estime que les faits viennent appuyer les conclusions du conseil.

«*J'ai devant moi un rapport scientifique crédible qui suggère que l'absence de nicotine est un facteur de stress et que le stress joue un rôle dans la conduite des passagers agressifs*», dit-il.

M. Marriott dit connaître au moins un pilote américain qui ne part jamais en avion sans de la gomme à mâcher à la nicotine pour calmer les passagers incommodés par le phénomène de sevrage.

L'industrie aérienne a rapporté une hausse de 400 % des cas de comportements agressifs dans les avions à travers le monde depuis 1995, et une importante compagnie de vols nolisés canadienne a déjà fait savoir que le quart de son personnel de bord avait déjà été agressé par des passagers en manque de nicotine.

Québec s'entend avec la nation abénaquise

PRESSE CANADIENNE

Trois-Rivières — Une entente entre le gouvernement du Québec et les conseils de bande d'Odanak et de Wôlinak devrait mettre un terme aux conflits qui ont traditionnellement entouré la pratique de chasse, de pêche et de piégeage sur le territoire ancestral.

C'est avec beaucoup de fierté que les représentants de la nation abénaquise et du bureau régional du ministère de la Faune et des Parcs ont dévoilé, hier matin, les grandes lignes de l'accord conclu le 29 juin dernier en vertu de la Loi sur les Indiens. Tous ont insisté sur le pas historique qui vient d'être franchi et sur l'esprit d'ouverture dont ont fait preuve les parties en cause.

En résumé, le code a pour objectif d'accorder des privilèges aux 375 autochtones d'Odanak et de Wôlinak tout en encadrant leurs activités de chasse, de pêche et de trappage. Ils ne pourront pêcher et chasser sans contrainte en prétextant le droit acquis.

«*Ce ne serait pas avantageux de se soustraire à cette entente. Tout est écrit noir sur blanc*», a souligné le directeur général du Grand Conseil de la nation Waban-Aki, Daniel G. Nolett, confiant que ce nouveau règlement évitera bien des recours devant les tribunaux. Il a également rappelé que sa communauté a participé activement aux négociations avec le gouvernement.

IMPORTÉE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

ALEXANDER KEITH



Pour lui, la joie de vivre,
c'était du sérieux.

Quand le maître-brasseur Alexander Keith ouvrait les portes de sa maison, tous accouraient : marins et armateurs, commerçants et notables...

Le somptueux Keith's Hall résonnait alors de rires, de chants et d'airs de musique celtique. La fête, c'était du sérieux.

Alexander Keith ne faisait aucun compromis, surtout pas avec sa bière : la Alexander Keith India Pale. Il la brassait lentement, minutieusement, prenant tout le temps nécessaire pour atteindre la perfection.

ALEXANDER
KEITH'S



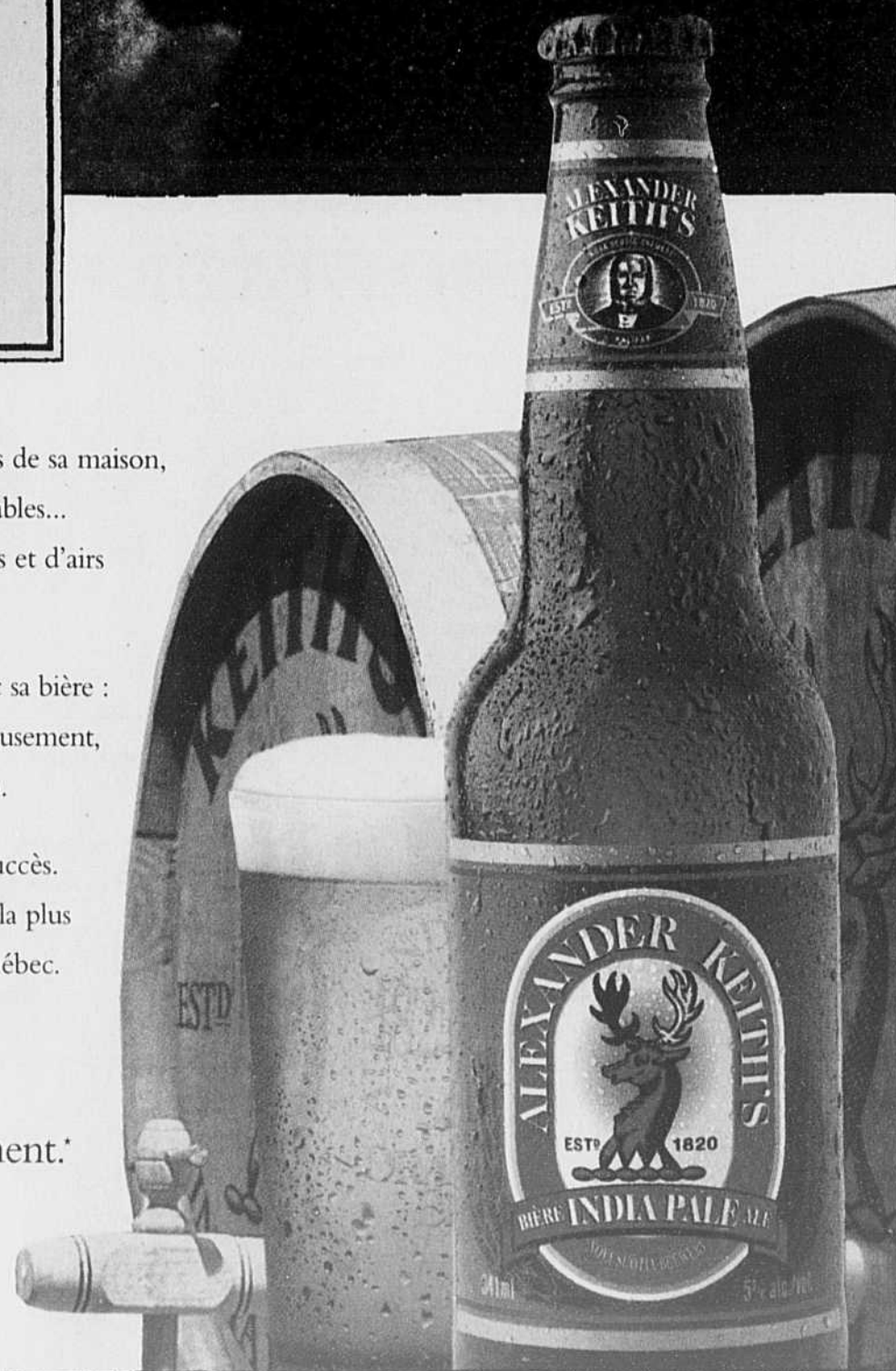
ESTD 1820

BIÈRE INDIA PALE ALE*

Depuis 1820, la bière Keith connaît le même succès. Brassée en Nouvelle-Écosse, elle y est toujours la plus populaire. Et maintenant, la fête s'en vient au Québec.

Ceux qui aiment la Keith
l'aiment vraiment.*

*TM/MC Keith's Brewery



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Les bateaux-dragons à l'île Notre-Dame



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ORGANISÉES depuis plus de 2000 ans pour commémorer la disparition du poète et homme d'État chinois Qu Yuan, qui a plongé dans la rivière Mi Lo pour protester contre le régime d'un empereur corrompu, les courses de bateaux-dragons opposent des équipages de vingt rameurs encouragés et cadencés par un barreur et un joueur de tambour. Les 110 équipes, présentes à la 4^e édition du Festival international de courses de bateaux-dragons, les 24 et 25 juillet prochains au bassin olympique de l'île Notre-Dame à Montréal, viendront du Canada, des États-Unis, d'Europe et de Chine.

Projet «Mon grand frère»

Le racisme serait en hausse au Québec

Des groupes de défense s'organisent

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le racisme est en recrudescence au Québec, selon la Ligue des Noirs du Québec, et l'organisme Justice et Droits. Les deux groupes disent recevoir de plus en plus de plaintes de racisme, que celui-ci prenne place au moment de la location d'un logement, de l'embauche pour un emploi, ou dans des cas de brutalité ou de harcèlement policier.

Pour remédier au problème, les deux organismes viennent de lancer le projet «Mon grand frère», qui prévoit agir en tant qu'observatoire du racisme, assurer une défense individuelle aux personnes discriminées et assurer des activités d'éducation dans l'ensemble de la population. Le groupe recevra les plaintes téléphoniques 24 heures sur 24, au [514] 489-1369. Les plaintes seront documentées par affidavit. Le groupe pourra également fournir des services d'avocats, et ne recevra aucune subvention gouvernementale. Il évaluera la situation présente du racisme au Québec et fera des propositions pour la corriger.

Les plaintes en matière de racisme sont quotidiennes, disent Dan Philip, de la Ligue des Noirs du Québec, et Denis Roumestan, de l'organisme Droits et justice. Sur l'autoroute, par exemple, il arrive que des citoyens noirs soient arrêtés sans raison, parce qu'on cherche un suspect noir. Certains sont détenus

durant plusieurs heures, avant d'être libérés sans plus d'excuses.

En guise d'exemple, les organismes mentionnent aussi une publicité du CAA, publiée en mai dernier dans *The Gazette*, où l'on voit deux Blancs dans une marmite autour de laquelle tournent des Noirs habillés en primitifs, avec des os dans le nez et armés: «Nous ne serions pas dans cette situation si nous avions voyagé avec CAA», dit l'annonce. Si le CAA a présenté ses excuses à la communauté, et que l'annonce a été retirée du quotidien, «le mal est fait», de dire M. Roumestan. Cette annonce «est symptomatique de quelque chose d'important et de grave», dit-il. D'autre part, soutiennent les organismes, un catalogue produit aux États-Unis, et recensant des livres de littérature haineuse est présentement en circulation dans l'ouest de l'île. Ce catalogue intitulé *National Vanguard Books*, no.18, affirme notamment que «les races du monde diffèrent en matière d'aptitudes intellectuelles, en nature spirituelle, et dans leurs possibilités de créer des cultures supérieures». Un livre intitulé *The Burden of brown*, dénonçant la déségrégation dans les écoles américaines, y est notamment publicisé. Le livre s'insurge contre le fait que dans les écoles américaines «les étudiants blancs sont exposés à une langue extrêmement vulgaire et au fait que des hommes noirs y caressent des femmes blanches dans les couloirs».

En matière d'accès à la justice, Dan Philip argue qu'un nombre minimal de plaintes adressées au comité de déontologie du SPCUM suivent effectivement leur cours. La Ligue des Noirs du Québec a demandé à plusieurs reprises qu'un procureur indépendant, plutôt qu'un autre corps policier, soit nommé pour enquêter sur la police dans les cas où des citoyens portent plainte contre des policiers.

Tout récemment, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, annonçait son intention de faire enquêter la SQ sur le viol d'une étudiante de 18 ans, dans lequel le principal suspect est un policier. La Ligue lui a écrit le commentaire suivant: «nous contestons cette façon d'enquêter qui n'offre aucun recours possible aux victimes des policiers, ni de transparence, ni d'impartialité du fait qu'il existe dans l'ensemble de la corporation policière des liens étroits de collaboration qui orientent d'avance l'enquête et défavorisent les citoyens abusés par ceux-là mêmes qui ont la charge de les protéger».

Club 402-HOMME

IMPERMÉABLES
LÉGERS
importés d'ItalieRégulier 700 \$
Soldés 295 \$1118, rue Sainte-Catherine O.,
Bureau 200
Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636Du lundi au vendredi
De 9 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

Hydro-Québec

Les réservoirs d'eau sont à 46 % de leur capacité

La société est incapable d'expliquer la baisse

Les réservoirs d'eau d'Hydro-Québec se vident toujours un peu plus. En 1998, c'est l'équivalent en eau de 10 TWh qui a disparu. Mais fait étonnant, la société d'État n'est pas capable de dire où est allée cette eau puisque les précipitations pendant l'année ont suffi à couvrir la consommation des Québécois et les exportations.

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Le niveau des réservoirs d'eau d'Hydro-Québec a encore baissé en 1998 par rapport à 1997, passant de 52 % de leur capacité totale à 46 %. Parallèlement, l'apport hydraulique (la quantité d'eau qui ruisselle ou tombe dans les réservoirs et les renfle) a également diminué pour une quatrième année consécutive. Malgré tout, Hydro-Québec persiste à baser ses prévisions sur la moyenne des précipitations des 55 dernières années sans tenir compte des nouveaux phénomènes climatiques comme l'effet de serre.

Ainsi, au cours d'une longue séance d'information aux bureaux d'Hydro-Québec, le vice-président exécutif à la production, Ghislain Ouellet, a dévoilé qu'en date du 31 octobre 1998, les réservoirs de la société d'État contenaient assez d'eau pour produire l'équivalent de 79 térawatt-heure (ou 79 millions de mégawatts). Ce qui équivaut à une baisse de 10 TWh par rapport à l'année précédente. La capacité totale de tous les réservoirs québécois est de 171 TWh.

La consommation des Québécois, elle, a légèrement diminué (3,1 %) en 1998, en grande partie à cause de la tempête de verglas qui a plongé des millions de personnes dans le noir pendant plusieurs jours, pour s'établir à 142,8 TWh. Mais les Québécois ont consommé davantage d'énergie «polluante» produite dans des centrales thermiques.

Hydro-Québec a en effet augmenté ses achats à court terme d'électricité thermique de 122,5 %

tout en augmentant ses ventes hors Québec de 21,7 %, pour exporter 18,5 TWh en 1998.

C'est qu'Hydro-Québec vend son hydro-électricité à prix fort aux Américains pendant leur période de grande demande, puis rachète d'eux de l'électricité thermique quand les prix sont bas. Un petit jeu fort lucratif pour les coffres du ministre des Finances du Québec, actionnaire d'Hydro-Québec, mais qui mine l'image de propreté de l'énergie québécoise. Une lecture, toutefois, que ne partage pas Gilles Tousignant, directeur du développement industriel aux services énergétiques à Hydro, qui prétend qu'il est moins polluant de faire fonctionner à temps plein les centrales thermiques américaines en exportant au Québec que de produire «on et off» au gré de la demande locale.

Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'Hydro-Québec était incapable, hier, d'expliquer la baisse de ses réserves d'eau. Même si l'apport hydraulique a été plus faible que les années précédentes, il a été suffisant pour couvrir entièrement la consommation québécoise et les exportations hors Québec. En d'autres mots, selon le bilan fourni hier par M. Ouellet, il est sorti des réservoirs autant d'eau qu'il en est entré.

«L'important, c'est qu'il y a moins d'eau dans le réservoir», a conclu le porte-parole d'Hydro, Steve Flanagan, après que le vice-président à la Production, M. Ouellet, ait avoué son incapacité à répondre.

Effet de serre

Les baisses constantes des apports d'eau nouvelle aux réservoirs n'in-

quiètent pas la direction d'Hydro-Québec. Elle continue à planifier en fonction d'un apport moyen de 185,5 TWh, même si l'a été cette année que de 168, et même si l'apport est inférieur à la moyenne de 185,5 pour une dixième année en 13 ans. «Tous les experts de l'INRS-eau, de l'université McGill, de la Polytechnique et d'Environnement Canada que nous consultons nous disent qu'on ne peut pas tracer de tendance à la baisse des précipitations, qu'on ne peut pas déduire de cycle là-dedans et que la moyenne qu'on utilise est encore la meilleure», explique M. Ouellet.

Ainsi, ni l'effet de serre, ni El Niño, ni aucun autre phénomène climatique, qui vont pourtant dans le sens d'une diminution des précipitations, ne sont pour l'instant pris en ligne de compte par Hydro-Québec dans ses prévisions. «Nous en tiendrons compte dès que la science comprendra mieux ces phénomènes et qu'elle sera en mesure de les prédire», a ajouté M. Ouellet tout en soulignant qu'Environnement Canada prédisait même, d'ici 2050, une augmentation de 5 à 10 % des précipitations dans le Nord québécois à cause de l'effet de serre, contre une diminution de 20 % plus au sud.

De plus, Hydro fait valoir qu'elle dispose d'une marge de manœuvre de 30 TWh. Ainsi, l'apport hydraulique pourrait être jusqu'à 30 TWh inférieur à la consommation totale des Québécois sans causer de problèmes. Hydro-Québec n'aurait qu'à répartir sa centrale thermique à Tracy (comme elle l'a fait en juillet 1998), cesser ses ventes aux États-Unis et acheter de l'électricité de l'extérieur. La capacité d'importation d'Hydro est de 28 TWh.

«S'il y avait une faible hydraulicité, ce ne serait pas le problème du ministre de l'Énergie, ce serait un problème pour le ministre des Finances», a lancé Gilles Tousignant, directeur industriel aux Services énergétiques d'Hydro, également présent à la rencontre d'hier.

Un acte «barbare» envers un Noir

ASSOCIATED PRESS

Balfour, Afrique du Sud — Un employé noir ont été inculpés hier en Afrique du Sud pour avoir peint des pieds à la tête de peinture métallique argentée un Noir auquel il reprochait d'avoir pénétré illégalement sur sa propriété.

Le fermier, M. de Beer, dont le prénom n'a pas été rendu public, et son employé sont inculpés pour agression avec intention de faire du

mal. Ils ont été libérés sous caution.

Après s'être emparés de leur victime, Moses Nkosi, qui traversait le terrain pour se rendre dans un magasin situé dans une autre ferme, il l'avaient entièrement déshabillé et recouvert de peinture, parties génitales comprises, rapporte l'agence SAPA.

Moses Nkosi s'est enfui dans le plus simple appareil, se réfugiant chez son frère avant d'aller porter plainte à la police.

Il a dû être hospitalisé pendant deux jours, cette peinture hautement

toxique empêchant la peau de respirer et pouvant s'avérer mortelle.

Cette agression a rappelé à beaucoup l'époque de l'apartheid, où les Blancs pouvaient s'en prendre aux Noirs sans risquer aucune poursuite judiciaire.

Pour le ministre de la Justice, Penuel Maduna, c'est un acte «barbare» motivé par le racisme. «C'est déplorable que ce genre de conduite ait encore lieu dans notre société».

Selon la police, les fermiers blancs sont sur les dents en raison de nombreuses agressions contre eux.

EN BREF

Pollution sans danger

(Le Devoir) — Bien qu'une recherche, dont les résultats ont été dévoilés officiellement mardi, révèle un degré très élevé de contamination dans la rivière Saint-Louis, la Direction de la santé publique de la Montérégie juge qu'il n'y a pas de raison de croire que la santé de la population environnante soit directement menacée. Déclarant qu'elle enten-

daît maintenir les actions préventives déjà en place, la Direction a rappelé qu'une autre recherche, publiée celle-là en février dernier, a montré que les grands consommateurs de poissons capturés dans le lac Saint-Louis ne présentaient pas de niveau excessif de polluants dans leur organisme. Il serait toutefois opportun, selon la Direction, à moyen terme, de mettre à jour les données sur la contamination.

Les collections d'hiver arrivent,
le solde printemps-été achève...

jusqu'à 70%

BOUTIQUE
Enfants Deslongchamps

0-18 ans - Maternité

1007, avenue Laurier Ouest
Montréal (Québec) H2V 2L1
Tél.: 274-2442

Patrimoine en fleurs

Joignez-vous à la tradition estivale Patrimoine et venez profiter de réductions allant jusqu'à 40% sur nos mobiliers-démonstrateurs sélectionnés

JUSQU'À 40%

Patrimoine

La salle de montre est fermée tous les dimanches durant l'été

Au Centre Décor 440,
3932 Autoroute Laval Ouest,
Laval (Qc) H7T 2P7
(450) 687-6867

• LES ACTUALITÉS •

Sans-abri

La ministre Bradshaw devrait démissionner

Le député Bernier considère qu'elle n'a pas fait son travail

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La ministre responsable des sans-abri, Claudette Bradshaw, n'a pas fait du bon travail et elle devrait céder sa place à un autre, estime le député conservateur Gilles Bernier.

M. Bernier est amèrement déçu du rendement de la ministre dans le dossier des sans-abri. Selon lui, le problème a atteint des proportions catastrophiques et il faut bouger rapidement.

Le député néo-brunswickois de Tobique-Mactaquac doute cependant que la ministre du Travail ait l'oreille du premier ministre Jean Chrétien et de ses autres collègues ministres.

«Mme Bradshaw a promis à une conférence torontoise portant sur les sans-abri qu'elle aurait une stratégie dans un délai de 30 jours. Nous attendons toujours...»

«C'est bien de nommer un ministre responsable des sans-logis, a-t-il expliqué au cours d'un entretien téléphonique. Mais si cette personne n'a pas de marge de manœuvre ni de budget ni de personnel supplémentaire, quel est son mandat?»

Dans une lettre qu'il écrivait récemment au quotidien *Moncton Times and Transcript*, M. Bernier conseillait à M. Chrétien de regarder ailleurs.

«Il l'a nommée à ce poste parce qu'il y a un besoin urgent de faire quelque chose pour venir en aide au nombre croissant des sans-abri. Avant qu'il remanie son cabinet cet été, il devrait avoir une longue conversation avec Mme Bradshaw», a-t-il soutenu.

Selon lui, si la députée libérale de Moncton ne peut pas mettre sa longue expérience au profit des sans-logis, «elle devrait céder sa place à un autre».

Activiste sociale, Mme Bradshaw a été l'une des fondatrices de Headstart, un organisme d'aide aux enfants et parents pauvres. Ce programme a connu un succès retentissant.

Le maire de Toronto Mel Lastman a également été très critique à l'endroit de la ministre. Il l'avait surnommée «Bingo Mom» (la mère des bingos). Mme Bradshaw avait dit tout connaître du sort des sans-abri parce qu'elle avait joué au bingo avec eux. Ce sobriquet lui est resté.

«Sait-elle qu'elle est la ministre responsable des sans-logis? a repris M. Bernier. Si oui, je voudrais savoir si elle a une stratégie, un plan d'action et de l'argent. Est-ce qu'elle a un budget ou est-elle plus intéressée à jouer au bingo?»

Mme Bradshaw n'a pu être rejointe hier. Elle a entamé des consultations nationales au sujet du sort des sans-abri.

Hépatite C

Le programme d'indemnisation retardé

PRESSE CANADIENNE

Québec — Une note expédiée le 21 juin aux médecins omnipraticiens et spécialistes laisse présager un sérieux retard dans la mise en place du programme d'indemnisation des personnes infectées par le virus de l'hépatite C.

Dans cette missive, le sous-ministre adjoint du ministère de la Santé et des services sociaux Richard Massé, annonce, dans un premier temps, qu'un programme de dépistage des victimes sera repris cet automne en même temps qu'un processus d'une analyse exhaustive des 180 000 échantillons de tous les donneurs répertoriés dans la sérothèque d'Héma-Québec qui ont fourni du sang entre 1988 et 1992.

«L'analyse de la sérothèque, souligne le sous-ministre, débutera à l'automne et durera au moins un an.»

Dans la même note, le ministère de la Santé et des services sociaux qui s'était engagé, à la suite d'une intervention du premier ministre Lucien Bouchard, le 6 mai 1998, à faire diligence et à compenser financièrement les personnes infectées à la suite de transfusions sanguines parle maintenant d'une aide financière et

«d'un montant unique fixé par le gouvernement du Québec.»

Pour le directeur général de la Société d'hépatite Pierre Desmarais, cette annonce est fort inquiétante, d'autant plus qu'il n'a jamais été question de montant unique dans toutes les négociations qui durent depuis maintenant 15 mois.

«Il n'a jamais été question de chèque unique, a-t-il dit, on parlait plutôt de compensation à plus long terme.»

Ce qui a davantage choqué M. Desmarais, c'est que la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, a annulé des rendez-vous avec les porte-parole des victimes à deux reprises, soit le 28 juin et le 2 juillet, et que jamais l'existence de la note du sous-ministre du 21 juin aux médecins spécialistes et omnipraticiens n'a été mentionnée.

L'autre inquiétude, c'est que le programme original québécois d'aide financière, offert aux victimes contaminées par une transfusion sanguine ou par des produits sanguins avant 1986 ou après le 1^{er} juillet 1990, a été élargi. On parle maintenant de deux nouvelles catégories de victimes potentielles: celles qui ont subi des transplantations d'organes avant 1992 et celles traitées par hémodialyse.

Travail chez les jeunes

Ce sont les salaires qui sont en cause

Un économiste se défend d'avoir voulu briser le mythe de la génération sacrifiée

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Se défendant bien de vouloir «battre en brèche le mythe d'une génération sacrifiée», comme l'annonçait à la une hier un quotidien montréalais, un économiste de l'université McGill précise toutefois que si les jeunes travailleurs ont vu leur sort s'aggraver au cours des 20 dernières années, cela est moins du point de vue de leur facilité à trouver de l'emploi que de celui de la qualité des emplois qu'ils trouvent.

Cherchant à nuancer la façon dont ont été rapportées les premières conclusions de la recherche qu'il mène avec deux autres économistes de l'Université de Colombie-Britannique (UBC), le professeur Daniel Parent confirme d'abord qu'une analyse des statistiques de l'emploi depuis 1976 montre que, contrairement à ce que certains auraient pu croire, l'écart entre le taux de chômage des jeunes et celui des travailleurs plus âgés n'a pas augmenté, mais s'est plutôt réduit. Au milieu des années 1970, en effet, le taux de chômage des

hommes de 15 à 24 ans était presque trois fois plus élevé que celui de leurs aînés. Cet écart a graduellement fondu à deux, au début des années 1990, avant de remonter à 2,5 en 1998.

«Le taux de chômage des jeunes a toujours été plus élevé que celui des travailleurs plus âgés, explique Daniel Parent. Ce que l'on dit, c'est que cet écart n'a pas augmenté durant les 20 dernières années.»

Le salaire des jeunes a clairement chuté

Une fois ce fait établi, il s'empresse toutefois d'ajouter qu'au chapitre des conditions de travail, notamment au point de vue salarial, un tout autre phénomène se produit. «Le salaire des jeunes, par rapport aux travailleurs plus âgés, a clairement chuté, dit-il. C'est particulièrement vrai chez ceux qui sont les moins éduqués.»

Chez ces derniers, en effet, l'écart salarial n'est pas seulement plus grand au moment de l'entrée sur le marché du travail, il s'est aussi aggravé en ce qui a trait aux perspectives de progression future. Pour leur part, si les détenteurs d'un diplôme secon-

daire disposent de meilleures chances de trouver un emploi que les décrocheurs, leurs salaires sont devenus en vingt ans équivalents.

Juste portrait

Pour le président du regroupement de jeunes travailleurs Force jeunesse, François Rebello, ce portrait révisé correspond mieux à la réalité. On ne peut pas comprendre la situation des jeunes, croit-il, si l'on ne tient pas compte de la dégradation de leurs conditions de travail. C'est vrai sur le plan salarial, les salaires des travailleurs de 45 à 54 ans ayant crû par exemple de 20 %, entre 1980 et 1995, alors qu'il chutait d'une même proportion pour les travailleurs de 24 ans et moins, mais aussi sur le plan du degré de précarité des emplois trouvés.

«Tous les autres problèmes découlent de ça, constate-t-il. On va retarder l'arrivée du premier enfant parce que l'on ne sait pas combien de temps on va réussir à garder son emploi. On va hésiter à s'endetter pour les études pour les mêmes raisons...»

Craignant, à quelques mois de la tenue, en février prochain, du Som-

met de la jeunesse, que les acteurs gouvernementaux, syndicaux et universitaires saisissent les premières occasions venues pour balayer sous le tapis les problèmes des jeunes, François Rebello, se désole. «Le gouvernement n'a pas intérêt à reconnaître, par exemple, que les baisses de salaires dans la fonction publique n'ont pas été supportées par tout le monde mais surtout par les travailleurs précaires et les prochains employés qui seront engagés.»

Pour sa part, Daniel Parent tire de sa recherche la conclusion que l'on aurait tort de lancer de nouveaux programmes visant à favoriser l'entrée sur le marché du travail des jeunes les moins scolarisés. Jugant important de ne réduire aucun des incitatifs à la poursuite des études, il se dit particulièrement préoccupé par ces jeunes hommes de 15 à 19 ans qui s'avèrent très sensibles aux conditions ponctuelles d'emplois. Ces derniers, révèlent les enquêtes, accorderaient en effet relativement peu d'importance, contrairement par exemple aux femmes de 20 à 24 ans, à l'intérêt à long terme de terminer leurs études.

Interview du 14 juillet

Chirac est déterminé à finir son mandat

Le président français a rejeté les allégations de démission

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le président français Jacques Chirac a rejeté hier les appels venant de son propre camp à démissionner l'année prochaine pour écourter sa «cohabitation» avec le premier ministre socialiste Lionel Jospin, son principal adversaire politique.

«J'estime que ce qu'on nous propose aujourd'hui, ce quinquennat, sous une forme ou sous une autre, serait une erreur et donc je ne l'approuverai pas», a expliqué M. Chirac, au cours d'une traditionnelle interview accordée aux chaînes de télévision pour la fête nationale du 14 juillet.

M. Chirac ira jusqu'au terme de son mandat de sept ans, soit en 2002. «Et alors, les Français jugeront et en tireront tous les conséquences», a-t-il déclaré, sans dire s'il briguerait à ce moment-là un nouveau mandat.

Deux personnalités de droite, son propre camp politique, avaient appelé récemment M. Chirac à mettre un terme prématurément à ses fonctions, et à s'appliquer à lui-même une réforme souvent évoquée mais jamais mise en œuvre, celle du mandat présidentiel de cinq ans.

L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing et l'ancien dirigeant néogaulliste Philippe Séguin y voyaient un moyen de relancer une opposition de droite en pleine déconfiture, après le terrible revers essuyé aux élections européennes, en particulier par la famille gaulliste de M. Chirac.

Mettre fin à la «cohabitation»

Selon ces deux responsables, il faut surtout mettre fin à la «cohabitation», particularité institutionnelle française qui fait coexister un président de la République issu d'un camp politique, et un gouvernement du camp opposé et disposant de la majorité à l'Assemblée nationale.

M. Chirac a assuré qu'il n'avait pas pris la débâcle de la droite aux européennes comme un échec «personnel». Mais il a jugé que le mode de scrutin appliqué en France pour ces élections — la proportionnelle intégrale avec des listes nationales — «était porteur de confusion» et a souhaité qu'il soit réformé. Le président français a appelé la droite à «faire un vrai effort de réconciliation» et à bâtir «un projet commun fondé sur une vision commune de l'avenir qui n'est pas celle de la gauche».

La droite française accumule les échecs depuis sa défaite aux élections législatives de 1997. Ces élections avaient été provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale par M. Chirac, une manœuvre politique presque unanimement considérée aujourd'hui comme une erreur stratégique.

Contrairement à ce qu'attendaient certains commentateurs, M. Chirac n'a guère haussé le ton dans ses critiques à l'égard du gouvernement. Il a une nouvelle fois critiqué les lois sur la semaine de travail de 35 heures, il jugé «essentiel» de créer en France un système de fonds de pensions, et appelé les socialistes à profiter de la croissance économique pour réduire les déficits.

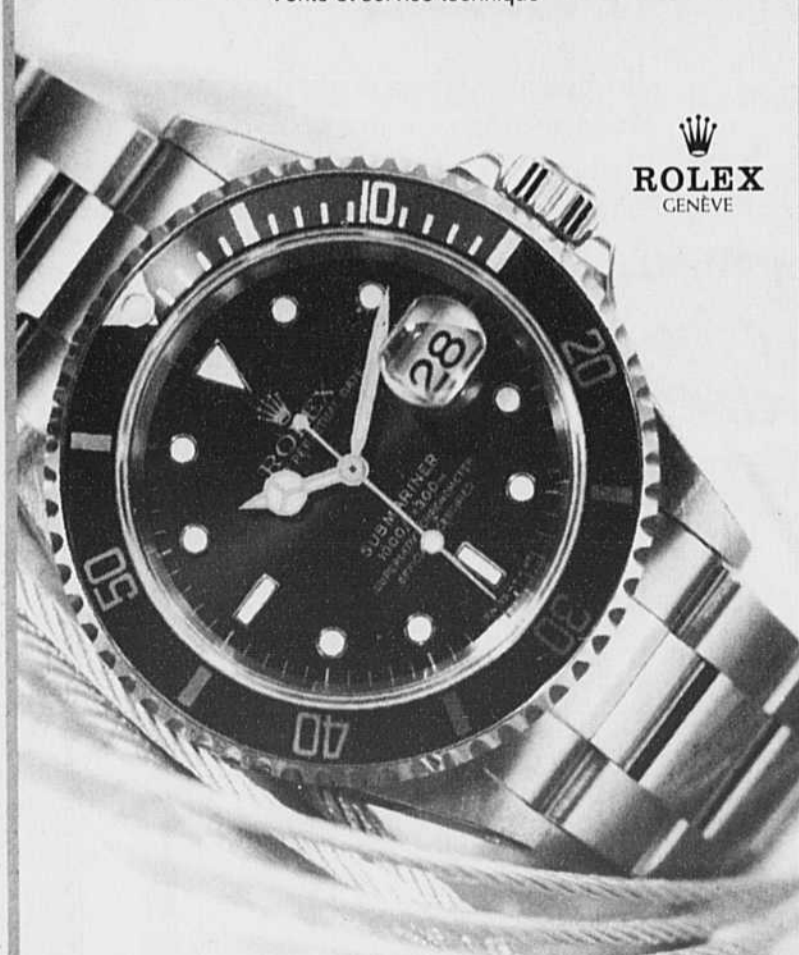
Avant cet entretien, le président français avait assisté au traditionnel défilé militaire du 14 juillet. Celui-ci a mis à l'honneur le Maroc, avec la présence du roi Hassan II, et les troupes françaises engagées dans les actions de l'OTAN au Kosovo.



Un membre de la Garde républicaine française a été projeté en bas de son cheval lors du défilé du 14 juillet. L'animal a trébuché sur le macadam. Cette année, le roi Hassan II du Maroc a assisté à la célébration en compagnie du président Chirac.

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique



Submariner
en acier et or 18 carats

ROLEX
GENÈVE

LE DEVOIR

LE MONDE

Une aubaine pour Fujimori

Capture du dernier chef du Sentier lumineux

AGENCE FRANCE-PRESSE ET

Lima — La capture hier de «Feliciano», alias Oscar Ramirez Durand, dernier dirigeant de la guérilla maoïste du Sentier lumineux, est une aubaine pour le président Alberto Fujimori et les partisans de la ligne dure du régime.

Cette arrestation du chef du «Sentier rouge», dissident du Sentier lumineux, survient en pleine polémique à Lima, après la décision du gouvernement péruvien de rejeter la compétence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, au risque de s'isoler sur la scène internationale.

«Le Sentier lumineux est désormais décapité», a affirmé le président Fujimori, en annonçant lui-même hier matin la capture du dirigeant maoïste et de trois femmes, parmi lesquelles sa compagne. Aucun coup de feu n'a été tiré durant l'opération et Feliciano, apparemment en bonne santé, a été transféré à Lima.

Capturé à 4200 mètres d'altitude, dans la région andine du département de Junin, aux confins de l'Amazonie, au centre-est du pays, Feliciano était traqué depuis plusieurs jours par quelque 1500 militaires et policiers, qui ont ratisé la région à la recherche de deux colonnes de la guérilla. Il devait rejoindre dès hier le pénitencier de la base navale de Callao, le port de Lima, où le chef historique du Sentier lumineux, Abimael Guzman, alias «president Gonzalo», purge depuis 1992 une peine de réclusion à perpétuité pour terrorisme.

Considéré comme «scissionniste» par les partisans d'Abimael Guzman, Feliciano, 46 ans, ancien étudiant en économie, avait rejeté la proposition d'un accord de paix au gouvernement, faite en 1993 de sa prison par le chef historique du mouvement maoïste. Cet accord a été catégoriquement rejeté par le président Fujimori.

«Je suis en rébellion permanente contre les terroristes», a une nouvelle fois affirmé le chef de l'Etat, en confirmant son intransigeance à l'égard des mouvements subversifs. Pourtant, les critiques se multiplient, au Pérou comme à l'étranger, contre la persistance d'une législation d'exception et une militarisation de la justice du pays.

La semaine dernière, les autorités péruviennes ont décidé unilatéralement de ne plus reconnaître la compétence en appel de la CIDH. La cour internationale venait de demander à Lima un nouveau procès civil respectant les droits de la Défense pour quatre Chiliens, membres du Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA, guévariste), condamnés à la prison à vie par un tribunal militaire.

Principal chef de la subversion maoïste, Feliciano était à la tête d'environ 300 partisans qui multipliaient les actions de harcèlement et d'embuscades, notamment dans la région de Junin, où trois militaires ont été grièvement blessés lundi par une mine artisanale sénériste.

Un autre dirigeant de la guérilla maoïste, Filomeno Cerro Cardoso, alias «camarade Artemio», est à la tête d'un groupe de sénéristes dans la zone du Haut-Huallaga, entre les départements de San Martin et Huanuco, à l'est du pays, a précisé à la presse le sociologue Carlos Tapia, spécialiste du mouvement.

Quant au MRTA, il n'est plus considéré comme un danger, après la mort de son principal dirigeant Nestor Cerna, dans l'opération de libération des 72 otages de la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, en avril 1997.

L'assaut des militaires pour libérer les otages, séquestrés depuis 126 jours, avait fait 17 morts, un des otages, deux militaires et les 14 membres du commando guévariste.

Le président Fujimori, qui s'exprimait depuis la base militaire de Jauja, non loin de l'endroit où Ramirez Durand a été capturé, a précisé que le guérillero serait transféré à Callao et jugé par un tribunal militaire secret. Lui aussi passera le restant de ses jours derrière les barreaux, a-t-il ajouté.

Plus de 30 000 personnes, soldats, rebelles et civils, ont trouvé la mort dans les violences qui ont secoué le Pérou depuis que le Sentier lumineux a pris les armes en 1980.

Colombie: les FARC prennent 40 civils en otages

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bogotá — La guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) a pris 40 civils en otages parmi un groupe de 200 automobilistes et voyageurs qu'elle retenait depuis la fin de la semaine dernière sur une route du sud du pays, proche de la frontière avec l'Équateur et le Pérou, a-t-on appris hier de source officielle.

«Nous pensons que les rebelles ont pris en otage un nombre important de civils, près de 40, et les ont emmenés au sommet des montagnes pour éviter l'intervention des hélicoptères d'artillerie des forces armées dans leur fuite», a déclaré à la presse le commandant de la police du département de Narino, le colonel Arturo Romo.

La prise d'otage de Narino poursuit la sanglante escalade lancée jeudi dernier par les FARC (la guérilla la plus ancienne et la plus importante du pays avec près de 12 000 combattants).

Le médiateur de la République, José Fernando Castro, a par ailleurs accusé les FARC d'avoir exécuté onze hommes suspects d'appartenir aux milices paramilitaires qui s'étaient infiltrés dans la zone de détention située au sud du pays, où doivent débuter mardi les négociations de paix.

L'armée colombienne a par ailleurs démenti les informations publiées par le quotidien *El Espectador* voulant que des avions américains aient participé aux offensives de la fin de semaine dernière contre les FARC. Le quotidien citait des paysans habitant la région concernée dans le sud-est du pays.

EN BREF

Grèce: détournement d'autobus

Athènes (AFP) — Les négociations de la police grecque avec un Albanais qui, armé de six grenades, a pris en otages sept ou huit occupants d'un autobus dans le nord de la Grèce, se poursuivaient hier en fin de soirée et les autorités s'attendaient à de longs pourparlers. Le preneur d'otages, Alexander Nana, 28 ans, qui était monté à bord de l'autobus en début d'après-midi, demande 250 millions de drachmes (780 000 dollars), deux armes automatiques et le droit de se rendre en Albanie, selon la police. Le directeur de la police grecque s'est dit disposé «à satisfaire les revendications du preneur d'otages sous condition qu'il les libère», mais le ministre de l'Ordre publique indiqué que les autorités grecques s'opposeraient à ce que le preneur d'otages gagne l'Albanie à bord de l'autobus.

Le régime iranien mobilise ses appuis

Des dizaines de milliers de fidèles défilent à Téhéran; les meneurs des manifestations étudiantes risquent la peine de mort

ASSOCIATED PRESS ET REUTERS

Dubai et Téhéran — La faction conservatrice du régime des Mollah en Iran a procédé à une véritable démonstration de force hier en faisant défiler plus de 100 000 personnes à Téhéran et en avertissant les étudiants contestataires que tous les fauteurs de troubles seront passibles de la peine de mort.

Déjà, dans la matinée, l'ayatollah Ali Khamenei, guide de la Révolution islamique, avait fait diffuser un message à la radio dans lequel il demandait aux milices et à la police de réprimer les «éléments corrompus et contre-révolutionnaires» qui sont «soutenus et encouragés par l'étranger et certains groupes politiques en faillite en Iran».

Lors de cette contre-manifestation, le haut dignitaire religieux Hassan Rowhani, vice-président du Conseil suprême de la sécurité nationale, a promis que ceux qui se sont rendus coupables de dommages lors des troubles de ces derniers jours seront jugés en tant qu'ennemis de l'Etat et sont passibles de la peine de mort. «Ceux qui ont détruit des biens publics et ont commis des agressions contre le système islamique seront jugés par nos tribunaux en tant que "mohareb" et "mofted"», a-t-il lancé aux manifestants dont beaucoup brandissaient l'effigie de l'ayatollah Khamenei.

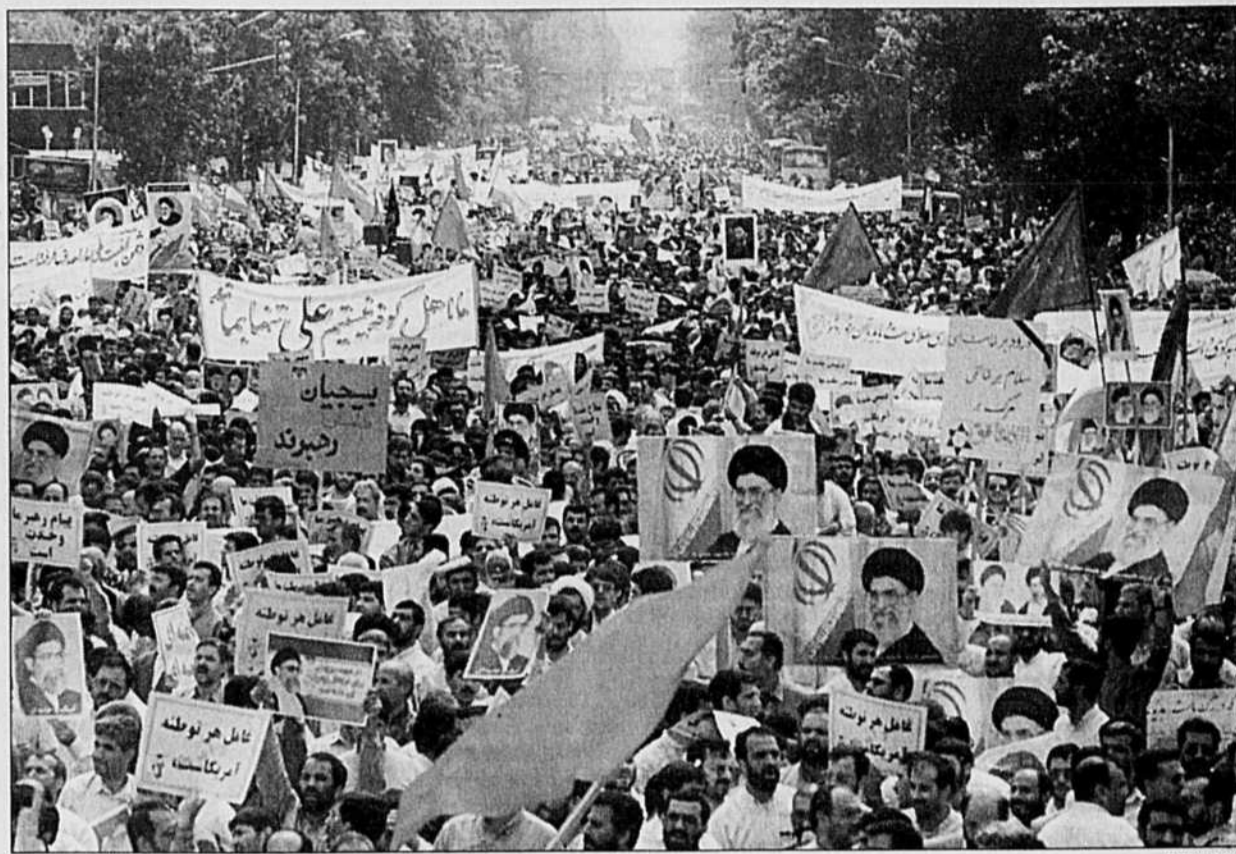
Les termes *mohareb* et *mofted* sont utilisés par le régime pour désigner les adversaires les plus durs de la République islamique. La punition pour quiconque est reconnu coupable d'être un *mofted*, mot persan désignant la corruption sur terre, est la peine capitale.

Cette démonstration de force est venue répondre aux six jours de manifestations hostiles aux conservateurs du régime, essentiellement menées par les étudiants dans la capitale. Dimanche et lundi, des dizaines de personnes avaient été interpellées lors de ces rassemblements.

C'est la première fois depuis la Révolution islamique de 1979 que des étudiants et des citoyens ordinaires se rassemblent en si grand nombre dans les rues pour défier les durs du régime opposés à la politique d'ouverture du président réformateur Mohammad Khatami. Tout en déplorant les violences policières, celui-ci a cependant condamné les manifestations, jugeant que certains responsables de l'agitation n'avaient «rien à voir avec les étudiants ou les universités».

À Londres, Amnesty internationale affirme qu'au moins cinq manifestants ont été tués dans des affrontements avec la police au cours des derniers jours et que des centaines d'entre eux ont été arrêtés. L'organisation a réclamé la tenue d'une enquête impartiale sur ces décès.

Les contre-manifestants, dont la télévision nationale a estimé qu'ils étaient un million, ont emmené leur cortège sur le campus de l'Université de Téhéran, lieu des premiers rassemblements étudiants. Parmi les slogans scandés par la foule, on pouvait entendre: «Nous n'abandonnerons pas Syed Ali [Khamenei]», «Nous offrons notre sang à notre guide» ou enco-



REUTERS

À la défense des ayatollahs.

re «Mort à l'Amérique, mort aux hypocrites».

Le ministre iranien de l'Intérieur, Abdolvahed Moussavi-Lari, a déclaré hier que le calme était revenu à Téhéran après six jours d'agitation étudiante et que les autorités avaient repris le contrôle de la situation, selon la télévision nationale. «Après avoir mis en place un centre de crise [...] et grâce à l'élan nation-

nal qui s'est développé, la crise a été jugulée», a-t-il dit selon la télévision en assurant que l'ordre était complètement rétabli dans la capitale. «Les organes du renseignement et de la sécurité poursuivent leurs efforts pour identifier les principaux éléments qui étaient à l'origine des troubles», a-t-il dit ajoutant qu'un nombre indéterminé de personnes avaient déjà été arrêtées.

«Condamnons le massacre des étudiants»

Montréal — Des pancartes ornent le portail de l'université Mc Gill depuis deux jours: «Soyons solidaires avec le peuple iranien dans sa lutte pour la démocratie» ou encore «Condamnons le massacre des étudiants en Iran». Quelques personnes s'agitent autour pendant tout l'après-midi, rejoints par des étudiants en début de soirée. «Nous sommes là pour les Droits de l'homme en Iran», explique un militant d'une association iranienne de Montréal.

Il aimerait un soutien au mouvement des étudiants de Té-

héran par «la population de Montréal et à travers le monde». La plupart des manifestants appartiennent à des comités de promotion des libertés fondamentales en Iran. Ils viendront tous les jours jusqu'à samedi, où ils comptent défilier dans les rues de la ville. Les passants sont invités à signer une pétition condamnant la répression policière du régime des mollahs, demandant la libération des prisonniers politiques et la liberté de la presse en Iran, entre autres revendications.

Le Devoir

KOSOVO

Une visite émouvante pour le procureur Arbour

BÉATRICE KHADIGE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Vlastica — Le procureur du TPI Louise Arbour a passé une dizaine de minutes hier devant une maison de l'est du Kosovo où 13 civils albanais ont été abattus en avril par des paramilitaires serbes. Mme Arbour n'a pu retenir ses larmes devant la maison où les corps ont été brûlés puis écrasés sous les murs démolis au bulldozer.

Les survivants ont raconté au procureur du Tribunal pénal international la campagne de terreur menée en avril par les forces serbes contre leur village de Vlastica, à une dizaine de kilomètres au sud de Gnjilane.

La majorité de la population s'était cachée dans les collines dès la première attaque serbe, mais six personnes qui avaient tenté de revenir ont été abattues et leurs tombes retrouvées dans le village après le départ des Serbes. Parmi elles une femme âgée de 90 ans avait sur elle tout ce qu'elle avait pu sauver: un savon.

Deux familles avaient refusé de quitter le village, selon les survivants. Deux paramilitaires serbes les ont rassemblées dans la cuisine d'une maison, et ont ouvert le feu, tuant 13 d'entre eux, dont des femmes et un enfant de deux ans. Puis

les assaillants ont mis le feu aux cadavres et détruit au bulldozer la maison où n'ont été retrouvés que des ossements.

Dali Hyseni, l'un des survivants, a remercié hier «la communauté internationale d'avoir sauvé tous les Albanais». M. Hyseni, qui a perdu son père et sa mère, sa femme et son frère dans le massacre, a pourtant ajouté: «La vie doit continuer, je pense vraiment que je vais rester dans mon village, j'espère jusqu'au jour de ma mort».

Des Albanais du village voisin de Mucipapa, qui ont accusé les Serbes de Pasjan d'avoir abattu la veille quatre des leurs, attendaient Mme Arbour à Vlastica. L'un d'eux, une très vieille femme, a pris Mme Arbour dans ses bras et les deux femmes ont marché un moment en se tenant par la main. «Ils ont essayé de tous nous tuer, a dit la vieille dame par le biais d'un interprète. Nous avons encore très peur».

«Chaque jour nous réunissons d'avantage d'informations», a dit Mme Arbour dans une brève déclaration à la presse, soulignant qu'il était «très utile» pour elle de se rendre compte de la réalité sur le terrain.

Louise Arbour avait aussi visité le village de Celine, dans le sud-ouest du Kosovo, où les corps de 21 personnes, dont des enfants, viennent d'être découverts, pour assurer les coupables d'atrocités qu'ils seront traduits en justice.



Au village de Celine, au Kosovo.

Irlande du Nord

Les unionistes refusent le plan Blair

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belfast — Le principal parti protestant d'Ulster, l'UUP, a réitéré hier soir à l'issue d'une réunion-éclair son opposition au plan de paix proposé par Tony Blair pour permettre la mise en place immédiate d'un gouvernement autonome local, en dépit d'amendements censés le rassurer.

Le président du parti, David Trimble, a déclaré à la sortie du comité exécutif que l'UUP «n'avait pas changé de position», ce qui rend très improbable la nomination, comme prévu jeudi, de ministres protestants au sein du gouvernement de la province.

Downing Street a immédiatement exprimé sa déception devant le refus de l'UUP mais a souligné que le processus de paix en Ulster n'était pas mort pour autant et que ses efforts se poursuivraient.

Dans l'après-midi, M. Blair avait fait un geste de dernière minute en direction des protestants d'Ulster en annonçant des amendements destinés à les assurer du désarmement de l'IRA. L'UUP considérait que le projet de loi adopté la veille à Westminster ne comportait pas assez de garanties sur le désarmement de l'organisation paramilitaire et sur sa suspension de l'exécutif au cas où elle ne remplirait pas ses engagements.

MIR sera ravitaillée

AGENCE FRANCE-PRESSE

Astana — Le Kazakhstan, après une semaine de blocage, a finalement autorisé mercredi la Russie à lancer depuis la base de Baïkonour le cargo ravitailleur Progress devant apporter à la station orbitale Mir vivres et équipements techniques. «Nous sommes parvenus à un accord avec nos collègues kazakhs pour lever l'interdiction de tirs», a déclaré le vice-premier ministre russe Ilia Klebanov à Astana, précisant que le lancement de Progress, propulsé par une fusée de type Soyouz, aurait lieu «soit aujourd'hui [hier soir], soit le 16, soit le 20 juillet». A l'origine, le Progress devait être lancé hier à 17h25 GMT.

Le Kazakhstan refuse cependant toujours de laisser décoller les fusées Proton à l'origine de l'interdiction, selon le vice-premier ministre kazakh Alexandre Pavlov. Une fusée Proton emportant un satellite militaire russe avait explosé peu après son décollage le 5 juillet de la base de Baïkonour, louée par la Russie au Kazakhstan depuis l'effondrement de l'URSS. «Bien que l'interdiction de tirs ait été levée, nous ne permettrons pas les lancements de fusées Proton avant qu'un certain nombre de conditions soient remplies», a déclaré M. Pavlov.

Il s'agit notamment de déterminer les causes de l'accident et d'obtenir un dédommagement de la part de la Russie pour tous les dégâts causés, bien qu'aucun montant n'ait encore été déterminé, même si les autorités kazakhes ont demandé dans un premier temps plusieurs millions de dollars. Le satellite était retombé dans les montagnes russes de l'Altaï, mais des débris de la fusée étaient retombés au Kazakhstan, causant notamment un incendie de steppe.

Fin du sommet de l'OUA

L'Érythrée et l'Éthiopie acceptent une médiation algérienne

D'APRÈS REUTERS ET ASSOCIATED PRESS

«C'est une véritable avancée, car les deux pays ont pour la première fois accepté» le principe d'une médiation, a dit un diplomate à l'issue du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Alger hier. L'Éthiopie et l'Érythrée ont approuvé la proposition de médiation algérienne, alors que le sommet s'achevait sur des appels à la paix et à la démocratie sur le continent.

Mais le conflit de la corne de l'Afrique est loin d'être réglé. Isayas Afewerki, président érythréen, a déjà reproché son indécision au Premier ministre éthiopien, Meles Zenawi. Ce dernier insiste en effet pour que le Parlement et les partis de son pays donnent leur accord à la médiation de l'Algérie. Il reviendra aux responsables algériens d'avancer des propositions précises quant au retrait des troupes de la région en conflit, et au calendrier.

Les deux voisins de la Corne de l'Afrique se disputent depuis mai 1998 une zone frontalière semi-désertique. Les combats ont repris depuis le mois de février, les deux parties déclarant avoir infligé à l'autre d'importantes pertes. L'Érythrée annonce avoir tué, blessé ou capturé 18 000 soldats éthiopiens. De leur côté, les autorités éthiopiennes affirment avoir mis hors de combat 21 000 Érythréens.

Le sommet d'Alger a concentré une bonne partie des travaux sur les conflits qui ensanglantent le continent africain. Le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Sadako Ogata, a mis l'accent sur l'esprit d'ouverture et de pragmatisme qui a dominé les trois jours de débats: «Je pense qu'il existe une volonté sincère de chercher à partager les problèmes et de voir ce qu'ils peuvent faire les uns avec les autres pour les résoudre».

«Nous voulons la démocratie, mais pas les schémas ni les modèles importés», a souligné, au nom de ses pairs africains, le président algérien Abdelaziz Bouteflika dans son intervention finale. Peu de détails ont filtré sur le réel déroulement du sommet, mené le plus souvent à huis-clos. Une cinquantaine de projets de résolution ont été adoptés par les 46 chefs d'Etat et de gouvernement présents, qui se sont donné rendez-vous en l'an 2000 à Lomé, capitale du Togo, pour le 36e sommet de l'OUA. Auparavant, à l'initiative du leader libyen Moammar Kadhafi, un sommet extraordinaire se tiendra en septembre prochain à Tripoli, pour proposer des changements aux structures de l'organisation panafricaine.

Risque de famine en Somalie

(Le Devoir) — «Un risque de famine pour plus de 400 000 personnes» en Somalie annonce un communiqué de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La pénurie alimentaire toucherait plus d'un million d'habitants. Elle s'explique par les mauvaises conditions climatiques, des infestations aux cultures et les troubles civils — la Somalie n'a pas retrouvé son unité nationale, ni une réelle stabilité politique depuis la chute du président Siad Barré en janvier 1991. Les récentes intensifications des combats entre factions claniques rivales ont affecté l'économie chancelante et entraîné des déplacements de population, estimés à 70 000 personnes. La FAO rapporte que le quart de l'aide alimentaire d'urgence de la communauté internationale a été livré. Mais la Somalie aura encore besoin d'assistance (semmences...). «non seulement dans l'immédiat mais aussi dans le courant de l'année prochaine».

É D I T O R I A L

Le solo
d'Éhoud Barak

Un homme de paix, le nouveau premier ministre israélien? Dans le ton, certainement. Sur le fond, cela reste à voir. Concrètement, ses objectifs ne sont pas si différents de ceux de son prédécesseur Benjamin Nétanyahou, chassé du pouvoir le 17 mai dernier pour cause de mauvaise foi. Cela dit, il se dessine au Proche-Orient un paysage d'intérêts qui rend concevable un déblocage réel, porteur d'une certaine paix, pour la première fois depuis plusieurs années.

Les fruits sont-ils mûrs? M. Barak s'arme pour la paix comme il s'armait contre les Arabes. C'est bon signe. «Je n'ai pas eu peur de me battre contre les Arabes, je n'ai pas peur de faire la paix avec eux», disait-il récemment en entrevue. On a tout de suite compris, à la composition de son gouvernement, que la quête de la paix allait constituer sa priorité, du moins à moyen terme. En réunissant autour de lui une large coalition de sept partis — qui regroupent presque les deux tiers des députés de la Knesset —, en privilégiant la fidélité à la compétence dans le choix de ses ministres, il se prémunit contre les oppositions et les défections que ses décisions pourraient éventuellement provoquer. C'est le signe sans doute qu'il prendra, en effet, des décisions qui pourraient faire trembler ses appuis, tantôt à gauche tantôt à droite. Sa coalition est large, mais elle est hétéroclite. Combien de temps avant que les relations ne s'empoisonnent autour des tables ministérielles entre laïcs du Meretz et ultras du Parti national religieux?

Si Benjamin Nétanyahou a si peu fait pour faire progresser les accords de paix d'Oslo, ce fut en bonne partie par opposition viscérale. Mais ce fut aussi parce que la coalition qui le tenait au pouvoir était trop fragile et trop poussée à droite pour qu'il puisse en tirer une quelconque marge de manœuvre. M. Barak n'aura apparemment pas ces difficultés.

Mais il ne faudrait pas pour autant faire trop vite de lui le héros d'une paix dont les Palestiniens accepteraient facilement de se satisfaire. Le nouveau premier ministre a beau se réclamer d'Itzhak Rabin, il est à la droite du Parti travailliste. Il a exprimé, deux fois plutôt qu'une, des réserves envers le processus de paix lancé à Oslo. Et il a pris soin d'éloigner de son nouvel entourage politique les colombes travaillistes de la négociation de la paix.

Il n'est pas non plus question pour lui de remettre en question la souveraineté israélienne sur Jérusalem, question clé de toute solution de paix véritable. Il a promis dimanche dernier de respecter les exigences de retrait israélien contenues dans les accords de Wye. Mais il voudrait, comme le voulait avant lui M. Nétanyahou, que Yasser Arafat accepte, sans attendre le redéploiement complet des militaires israéliens, de lancer tout de suite les négociations finales sur le statut de Jérusalem et les frontières définitives du futur «État» palestinien. À ce sujet, on s'attend à ce que M. Barak fasse dès cet été un geste concret de bonne volonté en cédant certaines parcelles de territoires à l'Autorité palestinienne en conformité avec Wye. C'est la moindre des choses. Auquel cas, le nouveau premier ministre instillera dans le processus de paix une dose de confiance sans pourtant faire dans l'immédiat plus de concessions territoriales que n'y aurait été disposé M. Nétanyahou.

On mesure les espoirs de paix qu'a suscités M. Barak à l'aune du soupir de soulagement poussé après le départ de son prédécesseur. En Israël, dans les territoires palestiniens, dans le monde arabe, aux États-Unis. Un espace de paix s'est ouvert, tranchant avec l'air vicié de la parenthèse Nétanyahou, dont il faut espérer que M. Barak aura la persévérance de tirer tous les fruits. Le fait qu'il ait consacré, la semaine dernière, l'essentiel de son discours d'investiture au processus de paix — souhaitant ici faire «la paix des braves», là mettre fin «à cent ans de conflit» — est en soi un signe encourageant dans une région du monde qui paie en vies, en misère et en luttes incessantes son esprit d'intransigeance. D'autant plus encourageant que la conjonction donne à penser que le monde arabe tend l'oreille. Leur âge et leur mauvaise santé inciteraient M. Arafat et le président syrien Hafez El-Assad — qui s'en voudrait d'avoir laissé passer sa chance au début des années 90 — à vouloir dégager rapidement un terrain d'entente. M. Barak voudrait conclure un accord de paix avec la Syrie en le joignant à un retrait israélien du Liban. Enfin, Bill Clinton, qui reçoit ces jours-ci M. Barak à bras ouverts à Washington après avoir cordialement détesté M. Nétanyahou, voudrait bien, avant de quitter la présidence, pouvoir inscrire la paix israélo-palestinienne au titre de son héritage politique.

Quelle paix sortira de cette conjonction d'intérêts, et quel pays palestinien il en résultera, cela reste à voir. Ce pourrait être bringuébalant. Néanmoins, l'élection de M. Barak semble venir confirmer une ère de pragmatisme où les consciences politiques sont de moins en moins brouillées par les rêves irréconciliables du Grand Israël et de la Grande Palestine. Et de plus en plus épuisées par les querelles. M. Barak se donne un an pour parvenir à des résultats, et la façon dont il a conçu son gouvernement indique qu'il entend mener le bal en one man show, négociant seul sans trop s'appuyer sur son parti. Il sait devoir agir vite pour éviter que, de part et d'autre, les forces extrémistes ne viennent saboter les espoirs. Pensons à l'Irlande du Nord. M. Barak parle en homme de paix, comme Tony Blair. C'est déjà ça. Mais le plus difficile reste à faire.

gtailliefer@ledevoir.ca



Guy Taillefer

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



EN REPRISE

LETTRES

Prosperité et modernité plutôt
qu'endettement et pauvreté

Je voudrais répondre à quelques questions que pose Robert Dean dans sa lettre parue dans *Le Devoir* du vendredi 2 juillet 1999.

La première question: «Qui est ce premier ministre les yeux en feu et la rage au cœur?» Ce premier ministre, monsieur, c'est un homme qui se donne à 150 % pour maintenir le Québec dans le peloton des pays modernes et ne pas le laisser sombrer dans l'endettement avec toutes les conséquences sociales qui s'ensuivraient. Il a la rage au cœur — oui —, car la tâche est très difficile.

Deuxième question: «Qui vous a demandé de réduire les impôts?» M. Dean, vous êtes souverainiste, vous le réaffirmez. Cependant croyez-vous que le peuple du Québec va voter oui à un référendum, dans un Québec surendetté, à genoux pour quémander de nouveaux prêts à New York, comme vécu dans le passé. Un Québec bon premier pour le niveau de taxation, la dette par habitant la part de lion que gruge le paiement des intérêts. Tous les souverainistes réalistes demandent au premier ministre du Québec d'éliminer le déficit, d'aligner la taxation du Québec avec celle des autres provinces canadiennes et des États-Unis. Sans ces gestes, un référendum au Québec est voué à l'échec.

Autre question: «Qui voudrait voir les impôts baisser...» Tous les travailleurs du Québec, les petits commerçants, les industriels, les retraités. Vous faites un sophisme bien connu dans certains milieux en faisant une corrélation entre le niveau de taxation et la qualité des services.

Vous dites: «M. Bouchard, écoutez vos amis.» Je demande aussi à M. Bouchard d'écouter ses amis, mais de se tenir debout, de ne pas céder à la solution facile, au laisser-faire, et remettre au lendemain.

Vous dites, monsieur, «que le peuple a mal», mais pour corriger tous les problèmes que vous citez, la solution n'est pas d'emprunter davantage, de grossir le déficit, de taxer encore plus la classe moyenne. «Un petit 1,3 milliard de dollars...», pour «un bon petit bout de chemin...» J'aurais envie d'ajouter: pour un petit peuple, qui aime se retrouver à genoux dans l'humiliation et la dépendance.

Ce petit 1,3 milliard de dollars, M. Dean, c'est la différence entre la souveraineté encore possible, si le premier ministre résiste, et sa remise aux calendes grecques s'il écoute des amis tels que vous.

Jean-Marc Perron
Chambly, 13 juillet 1999

Pour un débat sur la taxation

Je trouve intéressant et tout à fait approprié, le désir exprimé de Lucien Bouchard de tenir un vaste débat sur la taxation, débat qui devra nécessairement se terminer par une consultation de la population.

Tout le monde reconnaît que les provinces auront de plus en plus de difficultés à boucler leur budget, au cours des prochaines années. Les coûts de santé explosent parce que la population vieillit et que les technologies se développent rapidement.

Dans l'éducation, il en sera de même, l'économie de demain est basée sur les connaissances, il faudra investir pour une meilleure formation de base des jeunes et assurer une formation continue de la main-d'œuvre. Pour ceux et celles qui décrochent du système, les coûts sociaux seront toujours importants. On le voit, la santé, l'éducation et les services sociaux sont toutes des responsabilités des provinces. Les provinces auront besoin de récupérer les instruments qu'elles ont perdus pendant la guerre.

Si on ajoute les responsabilités des municipalités, qui sont loin d'avoir accès à la taxation pour les services qu'elles rendent, on voit bien qu'il faut tenir ce débat le plus rapidement possible. Les services fournis aux automobilistes sont nombreux dans nos villes et, pourtant, ce sont les provinces et le Canada qui taxent à la fois les véhicules, les services et l'essence. Un tel débat nous permettra de voir qui assume des responsabilités en matière automobile.

J'ai bien hâte que ce débat ait lieu; il sera de nature à faire participer les citoyens à leur devenir propre et à l'administration de leurs préoccupations quotidiennes, tout en leur faisant comprendre qu'il n'y a pas de services gratuits, contrairement à une certaine croyance populaire.

Les gens seront appelés à faire des choix. Espérons que les autorités fédérales se prêteront de bonne guerre à ce débat démocratique.

André Mainguy
Longueuil, le 10 juillet 1999

Le pouvoir du gouvernement

C'est avec ahurissement que j'ai lu l'article de François Normand paru le 4 juillet dernier. Si je comprends bien, le gouvernement se donne des droits de propriété sur tout ce que le payeur de taxes et impôts peut posséder ou consommer. Autrement dit en ne taxant pas le pain, le gouvernement veut nous faire croire qu'il perd de l'argent et qu'il nous fait une faveur? En n'exigeant pas de TPS sur le revenu de notre résidence personnelle, le gouvernement déborde de largesses à notre égard? Il nous fait va-

loir ça sous forme de coût, en souhaitant que l'on croie en sa bienveillance, comme l'on croit en Dieu.

On souhaite nous faire croire que l'État a des priorités alors qu'il s'applique fort probablement à pondre des lois ou à inventer les mesures qui vont lui donner les moyens de s'approprier des quelques sous de survie qui nous restent une fois nos taxes et impôts payés. En considérant comme dépense, ce qu'il ne vient pas chercher dans nos poches et en nous servant ça comme s'il péchait par excès de générosité le gouvernement démontre sa mentalité tordue.

C'est à nous contribuables de faire savoir au gouvernement que son pouvoir de taxation dépasse déjà les limites. A-t-il le droit de s'approprier tout ce que nous possédons et consommons et de le taxer à sa guise? Evidemment le gouvernement considère que cela lui est largement acquis, autrement il ne compterait pas comme dépense ce qu'il n'a pas encore imposé!

Colette St-Denis
St-Bruno, le 7 juillet 1999

Légalité et légitimité

Quel sera le prochain qualificatif qui permettra aux syndicats de paralyser la vie de la société et même de la tenir en otage? On vient de trouver que l'illégal n'existe pas si on le juge illégitime... Est-ce là que conduit la morale d'intérêt?

À suivre ce raisonnement, en viendra-t-on à poser la question: un gouvernement dont on ne respecte plus les lois, est-il encore légitime? Et les partis politiques dans l'opposition, qui déclarent refuser les gestes illégaux mais votent contre la loi qui condamne l'illégalité, sont-ils dignes de crédibilité et de légitimité? Puisqu'on ne respecte plus le pouvoir de l'État de faire des lois et de les faire respecter, on instaure le régime de l'arbitraire et de l'anarchie. Brillant cul-de-sac!

Nous sommes devant une chaîne sans fin de paralysies sociales actuelles et à venir que seuls les syndicats peuvent se permettre parce qu'ils sont nombreux, forts en gueule et forts en bras... Les pauvres, les démunis, les malades, les chômeurs et les chômeuses, les sans-voix et tous les petits et les petites sont écrasés par ce système. Avez-vous vu un syndicat marcher dans la rue pour promouvoir une plus grande justice pour d'autres que pour eux-mêmes?

Et les plus pauvres deviennent et deviendront encore plus pauvres... tant que l'argent et les avantages sociaux retourneront sans cesse aux forts en bras... Cela s'appelle le bien nantis de la société.

C'est à partir de là que se préparent les révoltes et les révolutions.

Jean Marchand,
Rosemère, 6 juillet 1999

LIBRE OPINION

Emploi Québec: «année de transition»?

FRANCIS CÔTÉ

Coordonnateur de la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO)

Le gouvernement du Québec et l'ensemble des partenaires du marché du travail ont entrepris une vaste démarche de réorganisation des services publics d'emploi depuis quelque temps déjà. En effet, la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, instituant la Commission des partenaires du marché du travail, et la ratification de l'Entente Canada-Québec du 21 avril 1997, sur le partage des responsabilités en matière de main-d'œuvre, ont conduit à la fusion de trois services jusque-là offerts par trois organisations différentes: le réseau Travail-Québec, la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM) et Développement des ressources humaines Canada (DHRC).

L'année 1998-99 a ainsi vu se concrétiser cette fusion par la mise en place des différents rouages de la nouvelle structure d'Emploi Québec (par exemple, les Centres locaux d'emploi — CLE), dont la mission est de susciter l'emploi de la main-d'œuvre disponible, de promouvoir le développement de la main-d'œuvre, d'améliorer l'offre et la demande de main-d'œuvre et d'influer sur la demande

de main-d'œuvre de façon à favoriser l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre sur le marché du travail, tout en relevant le défi de garantir l'accès à des mesures et des services de qualité adaptés aux besoins des individus, des entreprises et du marché du travail. En principe, la restructuration générale des services d'emploi visait à éviter la dispersion des ressources en favorisant la coordination des efforts en matière d'aide à la main-d'œuvre.

Depuis quelques mois, Emploi Québec est l'objet de vives critiques de la part des médias, de la population et du milieu communautaire, qui a mobilisé plus de 2000 personnes devant l'Assemblée nationale à Québec, le 9 juin dernier. À cette occasion, les manifestants réclamaient un réinvestissement massif et immédiat du gouvernement dans les budgets d'Emploi Québec afin de permettre à l'organisme d'offrir un accès véritablement universel à des services d'emploi de qualité et en nombre suffisants.

Dans sa réplique aux diverses critiques à propos d'Emploi Québec parues dans les médias, la ministre d'État au Travail et à l'Emploi, Diane Lemieux, continue de faire preuve d'un optimisme déconcertant en qualifiant la situation actuelle d'«année de transition» pour l'organisme, évoquant ensuite des résultats «prometteurs» pour l'avenir. Si Mme Lemieux et son collègue du Conseil du trésor,

Jacques Léonard, étaient soudainement transportés dans la peau d'une chercheuse ou d'un chercheur d'emploi devant faire appel à des services d'Emploi Québec, leur enthousiasme se transformerait rapidement en désarroi, voire en désillusion.

Un an après la création d'Emploi Québec, non seulement les chercheuses et les chercheurs d'emploi attendent toujours des services, mais ils constatent que la situation se détériore de plus en plus. Plusieurs centaines de ces personnes sans emploi sont actuellement refoulées aux portes des Centres locaux d'emploi et des organismes communautaires à cause du manque de fonds nécessaires pour offrir des services d'orientation, d'accompagnement et de formation qualifiante. D'autres sont également contraints par Emploi Québec de mettre abruptement fin à leur formation déjà en cours, faute de financement adéquat.

La première année d'implantation d'Emploi Québec se présentait pourtant, pour tous, comme porteuse d'espoir. Cependant, cette «année de transition» prend plutôt des allures de catastrophe: réduction de services aux personnes et aux entreprises, abandon du principe d'universalité des services, retour au cloisonnement des clientèles et mise en péril de l'existence d'organismes communautaires ayant développé des expertises reconnues et des services d'accompagnement vers l'emploi. Com-

ment le gouvernement peut-il justifier une telle attitude alors que les services d'emploi sont déjà insuffisants pour répondre aux besoins criants des personnes les plus vulnérables devant les exigences croissantes du marché du travail, notamment les prestataires de l'aide sociale et les personnes «sans chèque»? Si le gouvernement continue de réduire son support aux chercheuses et aux chercheurs d'emploi, il ne faudra plus s'étonner que le Québec soit l'une des provinces canadiennes les plus touchées par le chômage alors que des entreprises se plaignent constamment de ne pouvoir combler leurs besoins de main-d'œuvre qualifiée...

En plus d'un réinvestissement massif et immédiat dans les budgets d'Emploi Québec, l'organisme doit se recentrer sur sa mission première, le développement et l'intégration de la main-d'œuvre à un marché du travail de plus en plus exigeant et concurrentiel. Le débat public au sujet d'Emploi Québec doit être repris afin que tous les citoyens et citoyennes ainsi que les organismes intéressés de près par la situation de l'emploi au Québec puissent faire valoir leur point de vue et leurs solutions pour gagner la difficile et nécessaire lutte contre le chômage et l'exclusion. Le partenariat de tous les acteurs du marché du travail demeure l'outil le plus efficace pour concerter tous les efforts en ce sens.

IDÉES

Raffinerie de sucre Redpath

Un bâtiment qui se distingue par son histoire

La raffinerie est encore aujourd'hui le témoin de la position dominante de Montréal comme centre industriel de la veille de la Confédération

PHYLIS LAMBERT
Directeur fondateur et président
du Conseil des fiduciaires
Centre canadien d'architecture

Il est important mais il est aussi extrêmement intéressant de savoir que le bâtiment de la Redpath construit sur le canal de Lachine est à la fois une œuvre associée à la première dynastie architecturale montréalaise et le plus ancien témoin existant à Montréal du développement extraordinaire de l'industrie canadienne au XIX^e siècle. Le canal, creusé dans les années 1820, fut également utilisé par l'industrie comme source d'énergie après son élargissement au début des années 1840. La zone du bassin des nouvelles écluses de Saint-Gabriel connut alors un essor sans précédent: dix-sept établissements industriels s'y installèrent en l'espace de trois ans, entre 1852 et 1855.

Un des premiers de ceux-ci a été la fabrique de portes et de fenêtres de l'architecte John Ostell, qui occupait en outre à l'époque les postes importants d'arpenteur de la Ville et d'arpenteur du gouvernement. Ostell a d'ailleurs joué un rôle de premier plan dans le développement de ce secteur, car il était en 1852 un des quatre entrepreneurs (avec entre autres John Young, membre de la Commission du port de Montréal) qui ont loué du gouvernement les droits d'exploitation des terrains et des ressources hydrauliques du bassin de Saint-Gabriel.

En 1854, la Canada Sugar Refinery a été construite en partie sur des terrains vendus par Ostell à John Redpath (conseiller municipal qui connaissait Ostell comme arpenteur de la Ville), et le marché de construction stipulait que le bâtiment devait être «très exactement conforme aux plans dressés par John Ostell, architecte». Situé du côté sud du canal et connu pendant la presque totalité de ses cent quarante-cinq années d'existence comme la raffinerie Redpath, ce bâtiment de sept étages — deux étages en pierre et cinq en brique —, est encore aujourd'hui, avec ses ajouts ultérieurs, le témoin de la position dominante de Montréal comme centre industriel de la veille de la Confédération.

La carrière de John Ostell est impressionnante. Né en Angleterre dans un milieu ouvrier, il a fait un premier séjour à Montréal à l'âge de 17 ans, puis il est reparti dans son pays compléter sa formation d'arpenteur-géomètre et d'architecte. Il était de retour à Montréal en 1834, à l'âge de 21 ans, et trois ans plus tard il épousait Éléonore Gauvin (dont le frère, le docteur Alphonse Gauvin, fut un des chefs de file de la rébellion de 1837), s'alliant ainsi avec une famille bien en vue du Canada français. Dix ans après son arrivée, John Ostell comptait parmi les notables de la ville en sa qualité de juge de paix, en compagnie de personnalités telles que le premier maire de Montréal, Jacques Viger, et le grand industriel John Molson. En 1860, il était également président de la Montreal & Champlain Railroad et président de la New City Gas Company. À la mort de John Ostell en 1892, le journal *La Patrie* regrettait la disparition d'une figure majeure de la vie sociale et politique de Montréal.

Une personnalité prodigieuse

La personnalité prodigieuse de John Ostell lui a permis de travailler en collaboration étroite avec les nombreuses institutions qui ont été ses principaux clients. Dès 1836, les autorités coloniales britanniques lui confiaient la construction de la Douane de Montréal (qui fait aujourd'hui partie du Musée de la Pointe-à-Callière), et l'université McGill lui commandait en 1839 les plans de son premier bâtiment (aujourd'hui la faculté des arts). Alors qu'il construisait des églises, des écoles et des orphelinats pour les protestants, Ostell travaillait en même temps pour le diocèse catholique de Montréal et pour les grands rivaux de celui-ci, les sulpiciens. Pour le compte des sulpiciens, il a achevé les tours de l'église Notre-Dame et il a réalisé la partie est du Vieux-Séminaire adjacent à l'église. Dans les années 1850, en collaboration avec son neveu Henri-Maurice Perrault, il a dessiné les plans de l'église Notre-Dame-de-Toutes-Grâces et ceux du Grand Séminaire de Montréal, à nouveau pour les sulpiciens.

À titre d'architecte du diocèse, Ostell a travaillé à des édifices conventuels et il a réalisé le palais épiscopal, construit en 1849 mais détruit en 1852 dans le grand incendie qui a ravagé l'est de la ville. À la même époque, il a aussi dessiné la nouvelle façade de l'église de la Vi-



ALAIN LAFOREST
Du point de vue de l'histoire comme de l'architecture, l'usine construite par Ostell et Redpath représente donc le lieu même où il convient de signifier la prouesse industrielle de Montréal dans les années 1850 et sa vigueur aujourd'hui retrouvée. Sur la photo, la porte centrale de la raffinerie.

sitation, à Sault-au-Récollet. En 1855, il a été chargé de la reconstruction de l'église Saint-Jacques; la façade principale et celle du transept sud de cette église ont été intégrées aux nouveaux bâtiments de l'Université du Québec dans les années 1970. Dans les années 1850, pour le gouvernement de la province du Canada, Ostell a construit rue Notre-Dame le très élégant palais de justice (occupé aujourd'hui par des bureaux de la Ville de Montréal), avec son portique à colonnes ioniques, et il a transformé l'aile est de la prison du Pied-du-Courant. Les œuvres les plus remarquables d'Ostell pour des clients privés datent également de cette période, notamment la quincaillerie Frothingham and Workman et la raffinerie de sucre Redpath.

Le baroque anglais

Avec une production qui se compare uniquement à celle que donnera Victor Bourgeault dans le baroque italien de la génération suivante (Marie-Reine-du-Monde, 1870-1894), Ostell a imposé la marque du baroque anglais à la plupart des bâtiments iconiques réalisés à Montréal à son époque et tous, à l'exception d'un seul, subsistent encore aujourd'hui et sont ins-

crits profondément dans l'histoire et le tissu de la ville. Aussi peu avenant qu'il puisse apparaître dans son état d'abandon actuel, le bâtiment de la Redpath se distingue non seulement par son histoire, que nous venons d'esquisser brièvement, mais aussi sur le plan de l'architecture par la présence de deux portes extraordinaires dont les arcs à voussours passants un-sur-deux se détachent en relief sur un mur plus brut.

Le traitement de ces ouvertures est à mettre en rapport avec quelques-uns des édifices les plus connus de Londres, et en particulier avec l'église St. Martin-in-the-Fields construite par James Gibbs au XVIII^e siècle, mais leur forme évoquent les rayons du soleil est un motif proprement ostellien. Cette alternance de pierres longues et courtes crée autour des ouvertures un rythme que l'on retrouve sur un autre bâtiment réalisé par Ostell dans les mêmes années, en 1852, la quincaillerie Frothingham and Workman, située en retrait de la rue Saint-Paul à la hauteur de la Douane de 1836. Du point de vue de l'histoire comme de l'architecture, l'usine construite par Ostell et Redpath représente donc le lieu même où il convient de signifier la prouesse industrielle de Montréal dans les années 1850 et sa vigueur aujourd'hui retrouvée.

Gestion de la santé

Une impunité intolérable

LUC BESSETTE, M.D.
Médecin d'urgence
en congé sabbatique du CHUM

La grève «illégitime» des infirmières est au cœur de l'actualité québécoise et force est de constater qu'elle tire son soutien populaire de la représentation symbolique qu'elle incarne de l'écœurement de la population envers un système de santé mal planifié, mal géré et mal administré.

Au delà de la tentative un peu loufoque du Parti québécois de vouloir noyauter l'opinion publique contre les infirmières, il se dit et on entend toutes sortes de déclarations du gouvernement ou d'opinions de commentateurs qui, me semble-t-il, sont trompeuses ou souffrent d'une certaine forme d'indigence intellectuelle. Il est trop facile de vouloir faire porter aux seuls grévistes le danger allégué que constituerait l'attente des patients en instance de traitement sans remettre en question la nécessaire responsabilisation des administrateurs du réseau!

Ce ne sont pas les infirmières qui ont restreint les postes en spécialité, diminué les budgets de fonctionnement et envoyé à la retraite médecins spécialistes et personnel dont le réseau de santé déplore maintenant la pénurie. Se rappelle-t-on l'aveu candide de Jean Rochon durant la dernière campagne électorale? Il se déclarait étonné de constater les difficultés du réseau sur le terrain après les avoir niées pendant des mois!

L'incurie et l'improvisation dans ce réseau sont tellement prédominantes, et ce depuis si longtemps qu'on a tendance à les considérer comme allant de soi. Or, ces décisions administratives sont souvent dangereuses. Toutefois, les administrateurs et politiciens, contrairement aux médecins et aux infirmières, ne sont pas imputables devant la loi pour la mauvaise qualité de services et les impacts que leurs décisions génèrent! S'ils le devenaient, peut-être verrions-nous enfin la lumière!...

Patient perdu

Je me rappelle ce patient suicidaire gardé en observation psychiatrique à la salle d'urgence de Saint-Luc. Cela faisait des lunes que le personnel médical et infirmier demandait sans succès à l'administration de condamner un corridor borgne où certains patients ne pouvaient être surveillés adéquatement, faute de personnel. Or, ce patient suicidaire s'est pendu devant la caméra vidéo qui a enregistré le tout pendant 15 bonnes minutes! Le lendemain, l'administration se rendait à la demande du personnel médical et infirmier, condamnait le fameux corridor et débloquent les ressources nécessaires qui auparavant n'étaient pas disponibles... sans jamais avoir à répondre de sa négligence!

D'ailleurs, il est intéressant de noter que, les rares fois où les administrateurs sont mis en cause devant la cour, des miracles surviennent! Ainsi, un collègue neurochirurgien me relatait que le père avocat d'une jeune patiente dont l'opération en neurochirurgie était remise, faute de temps opératoire, envoya une mise en demeure à la direction de l'hôpital, qui interpellait aussi le directeur à titre personnel et le tenait responsable de tout dommage pouvant survenir à sa fille en raison du délai trop long à intervenir. Mon collègue neurochirurgien se vit offrir aussitôt le temps opératoire et le personnel nécessaire qui lui faisait défaut auparavant pour opérer spécifiquement cette patiente...

Le constat est clair. L'impunité des administrateurs de ce réseau nous amène à cette situation déficiente où la médiocrité est tolérée, voire même érigée en système. Cela n'est certainement pas du ressort du personnel soignant, qui écope au contraire de conditions invivables imposées par des décisions souvent irresponsables.

«Continuez, continuez...»

Aussi, dans la lutte qui les oppose à une administration de la santé trop souvent aveugle et sourde, le cœur d'une grande partie de la population est gagné à la cause des infirmières. On ne peut que reprendre les mots que le premier ministre agonisant adressait à son équipe soignante aux soins intensifs alors qu'on lui demandait quelle attitude prendre advenant une défaillance physique majeure: «Continuez, continuez...»

Si certains stratèges politiques ont voulu récupérer ces mots comme un appui à la cause de la souveraineté, les infirmières peuvent bien les récupérer aussi pour leur cause. Une interprétation fantaisiste vaut bien l'autre et, en dernier ressort, la cause des infirmières en est une qui illustre la primauté de valoriser un travail dignifiant la valeur humaine au delà de la politique partisane.

L'interdisciplinarité dans l'art

Pour ne pas bronzer idiot

Dans le jargon touristique, la tendance est aussi à la recherche d'une plaque tournante d'où l'on pourra accéder à un ensemble d'activités de diverses natures

HÉLÈNE LAPERRIÈRE, URB., PH.D.
Groupe Culture et Ville

L'article de François Tousignant intitulé «Des débuts bien bas» (*Le Devoir* du 6 juillet) descend en flammes le spectacle théâtre-musique choisi par le Festival Orford pour ouvrir sa nouvelle saison. Un «fatras plus indescriptible qu'aucune plume ne saurait le décrire», écrit-il. Que M. Tousignant n'aime pas le mélange des genres, ou plus simplement qu'il ne prise pas le Festival Orford est une chose. Qu'il décrive ce genre de spectacle alliant diverses disciplines comme un malheureux fait isolé surprend grandement de la part d'un connaisseur. Renoncer à interroger les frontières entre les genres revient à conduire en ne se fiant qu'au rétroviseur.

C'est aussi faire bien peu de cas d'une tendance qui caractérise toutes les disciplines artistiques et les événements permettant aux publics — eux aussi de plus en plus métissés — de les apprécier. Le Festival international de jazz de Montréal, malgré sa spécialité en jazz, fait une place de plus en plus grande aux «voix du monde» et même, cette année, accueille en grande pompe la musique techno et ses gourous, les DJ. Le Tour de l'île de Montréal, aux prises il est vrai avec une concurrence de plus en plus réelle, se transforme en Féria du vélo, une semaine de tours spécialisés et d'activités diverses marquées du sceau de la fête. Ouverture malheureuse ou expérimentation du futur?

Il n'y a pas que dans les arts et la culture que l'interdisciplinarité — et l'électisme en résultant — marque de plus en plus la création. L'aménagement urbain, jusqu'à récemment l'affaire des seuls architectes et urbanistes, est maintenant réalisé à la croisée de contacts établis entre designers de l'environnement, architectes de paysage, ingénieurs, technologues divers et même, oui, d'artistes issus de disciplines variées. On parle ici d'une transdiscipli-

rité qui aurait largement contribué à renouveler le discours urbain des pays les plus avancés sur le plan de la prospective urbaine et... qui sont aussi les pays ayant produit les projets les plus intéressants au cours des dernières années.

Le Centre d'arts Orford, en choisissant d'entamer la 50^e saison de son festival par un spectacle multidisciplinaire comme «Le destin frappe-t-il toujours à vos portes?», fait écho à cette tendance lourde d'une interdisciplinarité nourrie de créativité diverses. Parce que le Centre d'arts Orford est d'abord et avant tout une école de musique, il a le devoir de préparer ces futurs musiciens professionnels à leur avenir, c'est-à-dire à ce qui s'en vient, aussi bien en matière d'offre que de demande. Pour cela, approviser dès l'école des nouvelles modalités de prestation, des environnements sonores et visuels différents, des partages de scène avec d'autres disciplines, etc., constitue un «plus» dont on aurait tort de négliger les retombées favorables, aussi bien pour les musiciens que pour le public d'ailleurs. En matière de tourisme d'activités (que l'on nomme également tourisme culturel), la tendance est aussi à la recherche non pas de «la» destination ultime mais plutôt d'une plaque tournante d'où l'on pourra accéder à un ensemble d'activités de diverses natures. En jargon touristique, cela s'appelle le syndrome du «ne pas bronzer idiot».

Pour avoir osé un genre nouveau dans un environnement traditionnellement... traditionnel (la musique classique n'est pas à proprement parler la niche préférée de l'innovation), le Centre d'arts Orford fait preuve d'un courage qu'il importe ici de souligner. On peut aimer ou ne pas aimer les prestations des comédiens et des musiciens. On peut — et c'est le travail d'un critique de le faire — déplorer certains choix. Faut-il pour autant condamner toute tentative de sortir des sentiers battus à un moment où les festivals de musique plafonnent et ne survivent plus que grâce à de généreuses subventions de l'État?

Ce que ce spectacle d'ouverture signale en outre, c'est le désir

affirmé d'une grande école d'être de continuer à offrir à ses élèves un enseignement de haut calibre tout en les sensibilisant aux nouvelles réalités de leur vie professionnelle. Le public ne peut lui aussi que gagner à être ainsi mis en contexte car ces prestations multiformes existent et existeront de plus en plus. Elles sont certes jeunes, en pleine effervescence créatrice. Certaines plaisent plus que d'autres, des trouvailles côtoient des banalités... N'est-ce pas là la réalité culturelle dans sa globalité? D'ailleurs, n'est-ce pas là justement le rôle d'une école que d'accueillir et d'étudier l'innovation, de lui faire partager la somme de connaissances acquises de manière à ce qu'il en résulte un renouvellement fondé sur le respect des acquis? C'est en tout cas le pari que semble avoir lancé l'école de musique d'Orford. Et là-dessus, la critique étriquée de M. Tousignant ne saurait avoir de prise. On ne peut en vouloir à quiconque pose des questions.

Des résultats fascinants

J'adore fréquenter «l'interdisciplinarité». Mon travail au *Devoir* en porte assez les traces. Construisant un spectacle, des professionnels de diverses disciplines artistiques et technologiques s'interfontent et proposent des résultats souvent fascinants; à ne pas confondre avec les épanchements d'un photographe qui s'invente auteur de théâtre musical (et musicologue) amateur. Je persiste: les étudiants — et le public — d'Orford ont droit à un degré d'apprentissage plus élevé que la juxtaposition cucul-gnangman à laquelle on les a conviés — qui n'a, vous en conviendrez pour suivre un peu l'actualité en ce domaine, aucun lien avec ce qui se fait professionnellement aujourd'hui. On n'engage pas des professeurs à la légère. Quand on se lance dans une telle expérience, on se doit d'y appliquer les mêmes hauts critères, si on aime l'interdisciplinarité et son défi d'excellence, bien sûr.

François Tousignant
L. Comp. Mus. (Paris)
D. Mus. (Montréal)

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapière (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice); Odile Tremblay (horizons); Michel Garneau (caricatures); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Benoît Mungier, François Normand, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Corneillers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

ACTUALITÉS

NÉGOCIATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

On avait cependant appris, hier en fin de journée, que les négociateurs n'avaient pas encore épuisé les débats concernant les clauses normatives, c'est-à-dire celles qui concernent les conditions de travail. L'épineuse question des salaires, sur laquelle le gouvernement s'était toujours montré inflexible, restait donc à aborder en soirée.

Depuis le début des négociations, le gouvernement a toujours refusé d'offrir aux infirmières autre chose qu'une augmentation de 5 % sur trois ans, ce qui correspond aux offres faites à l'ensemble des employés du secteur public et parapublic. Les infirmières réclament une augmentation de 6 % sur deux ans, à laquelle s'ajouterait une troisième année ouverte dans la convention collective. Mais surtout, elles demandent un rattrapage salarial de l'ordre de 10 %, afin de rétablir la parité salariale avec des occupations qu'elles estiment semblables à la profession d'infirmière.

Le gouvernement a aussi toujours refusé, jusqu'ici, d'accorder d'emblée ce rattrapage. On avait toutefois offert aux infirmières de se livrer à une étude sur la «relativité salariale», afin d'établir s'il y a des inégalités à corriger, et d'offrir au besoin une compensation rétroactive à la date du début de l'étude.

Le protocole de retour au travail doit aussi faire partie de la négociation. Les grévistes et leurs syndicats sont passibles de diverses sanctions, dont des coupures dans les salaires, qui ont déjà commencé à être appliquées, et la perte d'une année d'ancienneté par jour de grève.

Du côté gouvernemental, Maurice Charlebois, du Conseil du trésor, agissait comme négociateur en chef. Il était accompagné de Marcel Gilbert, aussi du Conseil du trésor, de Gilles Gauthier, sous-ministre à la Santé, et de Jacques Paradis et Sylvie Desgagnés, tous deux membres du comité patronal. Pour les infirmières, Lina Bonamie et Chantal Boivin, membres de l'exécutif de la FIIQ, étaient accompagnées de deux collaborateurs, Thérèse Giroux et Richard Beaulé. Les représentants de la FIIQ demeuraient en contact téléphonique avec un comité de négociations composé de 11 membres, et aussi, naturellement, avec la présidente de la FIIQ, Jennie Skene.

Les 47 500 infirmières membres de la FIIQ ont déclenché une grève générale et illégale le 26 juin dernier pour protester contre le peu de progrès des négociations, entreprises il y a plus de 15 mois.

La trêve de deux jours aura permis, selon l'Association des hôpitaux du Québec, de faire entre 600 et 700 chirurgies d'un jour, qui avaient été interrompues presque en totalité depuis le début de la grève. Les établissements, prévoyant la reprise de la grève ce matin, n'avaient toutefois prévu aucune intervention nécessitant une hospitalisation.

MARLEAU

SUITE DE LA PAGE 1

Le metteur en scène était visiblement ravi de revenir à Avignon avec une troisième production. «Le festival de l'an prochain sera un festival important, nous a-t-il dit. C'est un plaisir d'y être pour l'an 2000. Surtout avec une pièce de Normand Chaurette. C'est vrai qu'Avignon est un festival qui a ses habitués.»

Avec cette troisième pièce, Denis Marleau entre dans le club sélect des habitués d'Avignon. L'auteur Normand Chaurette aussi. En 1997, Denis Marleau avait inauguré le festival avec *Nathan le sage*, un drame classique d'un auteur allemand du XVIII^e siècle, Gotthold Ephraïm Lessing, mettant en vedette Samy Frey. Villeneuve-Lez-Avignon, de l'autre côté du Rhône, avait aussi accueilli sa mise en scène du *Passage de l'Indiana*, de Normand Chaurette. La même année, sa mise en scène des *Trois Derniers jours de Fernando Pessoa*, une adaptation du livre d'Antonio Tabucchi, avait été jouée à Dijon.

Denis Marleau, qui passe la semaine à Avignon, n'y est pas que pour voir des pièces. Une première réunion de production est prévue le 18 juillet avec les organisateurs du festival.

Washington presse Ottawa de bloquer la vente d'un réacteur nucléaire à l'Iran

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les États-Unis ont reçu l'assurance du gouvernement canadien qu'il ferait tout pour empêcher la vente à l'Iran d'un réacteur du Centre canadien de fusion nucléaire de Varennes, a rapporté hier le quotidien *National Post*.

Des responsables canadiens s'affaireront à bloquer l'examen de la transaction et «ils trouveront une raison ou une autre» de la rejeter, a confié sous le couvert de l'anonymat un haut responsable américain.

Washington souhaitait être rassurée après avoir appris que le Centre canadien de fusion magnétique, une coentreprise gérée par Hydro-Québec, négociait la vente de sa technologie et de son réacteur tokamak à l'Iran, un État toujours considéré hostile aux États-Unis.

Il n'y a aucun risque que les Iraniens utilisent cette technologie pour fabriquer une bombe à hydrogène, estime pour sa part le directeur du CCFM, Réal Décoste, qui

presse Ottawa de faire fi des objections américaines. «Quel mal y a-t-il à aider l'Iran? Nous avons une politique d'ouverture favorable à l'Iran, a-t-il dit. Pourquoi devrions-nous renoncer à nos politiques canadiennes au profit des politiques américaines?»

Le CCFM cherche à obtenir d'Ottawa un permis d'exportation nécessaire à la vente à l'Iran de toute technologie de pointe susceptible de comporter des applications militaires. La Commission de contrôle de l'énergie atomique se penche aussi sur le dossier.

Ottawa et Hydro-Québec ayant fermé les valves du financement, le centre a dû se résoudre à démanteler ses installations et à se départir notamment de son réacteur tokamak.

Selon des sources citées par le *National Post*, bien que le réacteur et la technologie valent 50 millions de dollars, l'offre de l'Iran ne se situerait que dans «une fourchette de quelques millions», soit une fraction des 250 millions investis jusqu'ici par Ottawa et Hydro-Québec.

DESJARDINS

SUITE DE LA PAGE 1

par quelques-unes. Si M. Boucher apporte une telle précision, dont l'importance est évidemment capitale, on peut en déduire que le ton monte à l'interne.

Connaissant la jalousie profonde manifestée traditionnellement par les caisses locales pour leur autonomie, on devine qu'une telle remarque de la part du cadre supérieur numéro un du Mouvement puisse susciter des réactions d'étonnement et d'incrédulité.

Cette firme externe qui participe aux travaux en tant que consultant est Caron Bélanger Ernst & Young (CBEY), et Alain Beaudry, associé principal, dirige l'équipe mise au service de Desjardins. En fait, MM. Beaudry et Boucher se retrouvent en quelque sorte face à face à la tête d'une équipe d'une vingtaine de personnes provenant en nombre égal de la firme et de Desjardins. Cette équipe est chargée d'alimenter le CRS en informations.

En mai dernier, CBEY a présenté son plan-maître au CRS. «Alain Beaudry nous a fortement impressionnés. Il faut dire que Beaudry et son équipe ont une solide connaissance de Desjardins. Rappelons que CBEY est notamment consultante auprès de la Rabobank aux Pays-Bas et de crédit unions canadiennes», déclare Pierre Tardif, qui, lui, est président du CRS et président de la Caisse populaire de Longueuil. Cette déclaration est extraite d'un premier feuillet distribué à l'interne, dans lequel on dit d'ailleurs que personne ne doit faire de déclaration à l'externe, sauf André Chapleau, directeur des communications à la Confédération et présentement en vacances, tout comme son grand patron, le président de Desjardins, Claude Béland.

Puis, la semaine dernière, dans un second feuillet, M. Boucher a clairement établi la procédure: «Ça signifie que s'il y a un désaccord entre les ressources de Desjardins et celles de CBEY, c'est le point de vue de la firme qui prévautra vis-à-vis du comité.»

Si un tel désaccord devait survenir, comment réagiront les 15 membres du comité présidé par M. Tardif, qui, semble-t-il, a déjà montré ses couleurs en admettant son admiration pour le plan proposé par le consultant externe?

En juin dernier, l'équipe Boucher-Beaudry a déposé une évaluation des coûts de fonctionnement actuels des organismes de deuxième et troisième niveaux, soit les fédérations et la confédération. En 1998, il s'est tenu 1311 réunions pour un coût évalué à 11 millions.

La prochaine étape en juillet et août sera cruciale. On présentera des études d'impact sur les deux scénarios considérés. Le CRS devra réfléchir sur un certain nombre de questions: quels services seront maintenus ou retranchés? De quel soutien les caisses auront-elles besoin, une fois complétés les regroupements de caisses? Quels services peuvent être impartis? Quels risques une telle transformation entraîne-t-elle sur les plans légal, financier et pour l'image du Mouvement?

M. Beaudry soutient pour sa part que l'étape des études d'impact est déterminante et les enjeux très importants. À son avis, c'est l'étape où l'on introduit des changements substantiels dans l'organisation.

Quoi qu'il en soit, le mandat du CRS prévoit qu'il doit remettre son rapport le 30 septembre prochain. La tâche est donc considérable et la pression très forte pour livrer le produit selon l'échéancier prévu.

M. Tardif est convaincu qu'il faut aller de l'avant: «C'est la survie même du Mouvement qui est en jeu. Personnellement, je suis convaincu que si on ne fait rien et rapidement, Desjardins risque de disparaître à plus ou moins long terme. Cela dit, une fois que nous serons en possession des analyses et que des chiffres seront sur la table, je suis confiant que tout le monde (employés, dirigeants et membres) sera persuadé de prendre le virage avec nous.»

Vol d'un Rembrandt

Draguignan, France (AFP) — Un tableau du célèbre peintre hollandais Rembrandt, dont la valeur est estimée à environ 20 millions de FF, a été volé dans la nuit de mardi à hier au musée municipal de Draguignan (sud-est de la France), a-t-on appris de source policière. Le tableau, *L'Enfant à la bulle de savon*, est un modèle de petit format, a-t-on précisé. Selon la police, le musée dispose d'autres œuvres de valeur, dont une sculpture de Camille Claudel.

La ville la plus folle du monde



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

MONTREAL deviendra au cours des dix prochains jours la ville la plus folle du monde. Le Festival Juste pour rire a dévoilé hier une affiche de plus de 450 artistes originaires de 18 pays.

JUSTE POUR RIRE

«Les Québécois sont de très bons humoristes américains»

SUITE DE LA PAGE 1

le bon millier d'agents d'artistes ou de producteurs de spectacles qui se pointent ici pour l'occasion.

Cela pour la forme. Et pour le fond? En quoi ces deux continents renferment-ils des contenus différents? Y a-t-il une réelle différence entre l'humour canadien-anglais ou américain accueilli au Just For Laughs et ce que propose en français le Juste pour rire?

«L'humour est tellement subjectif qu'il me semble difficile de parler de niveau de qualité dans ce domaine», répond d'abord prudemment Andy Nulman, directeur général du Just for Laughs et du Juste pour rire, un poste d'observation pourtant privilégié. Lui-même plutôt rigolo, il voit des dizaines et des dizaines de shows/spectacles par année. Et quand on le force un peu, il ose affirmer «qu'il existe une plus grande différence entre les humours français et québécois qu'entre les humours québécois et canadiens ou américains».

Mike, Michel et Michel

Deux similitudes plutôt que deux solitudes, quoi. Pour bien se faire comprendre, il propose de considérer trois Mike/Michel: Michel Bougenat de France, Michel Barette du Québec et Mike MacDonald des États-Unis. «Les deux Michel sont plus éloignés l'un de l'autre alors que Michel Barette et Mike MacDonald se ressemblent finalement assez.»

D'accord, mais encore? Le directeur Nulman note une prédilection panaméricaine pour un type d'humour dit d'«observation», où le stand-up/petit comique juge le comportement de ses contemporains. «Je crois d'ailleurs que la conscience sociale est plus aiguisée du côté francophone», ajoute-t-il. Il se désole par contre du fait que la critique politique ne soit plus autant en odeur de sainteté humoristique, en français comme en anglais, de ce côté-ci de l'Atlantique Nord. Il souhaiterait voir plus de spectacles de filles, de l'humour féminin et féministe, là encore dans les deux langues.

«L'humour francophone me semble plus visuel et plus physique, tandis que l'humour anglophone est peut-être plus sexuel», juge pour sa part le journaliste Bill Brownstein, qui suit les deux volets du festival depuis des années pour *The Gazette*. En même temps, il souligne qu'un humoriste comme Patrick Huard, qu'il aime beaucoup, peut se mesurer sans honte à ce qui se fait de mieux en Amérique. «Sauf dans ce cas, je vois rarement des trucs très vulgaires

dans les galas francophones. Du côté anglophone, par contre, même si la salle est bourrée de gens très respectables, je crois que les propos sont plus audacieux.» Brownstein, comme Nulman d'ailleurs, observe aussi que les Anglo font plus de place aux comiques de la marge, les gays, les lesbiennes, les travestis. Au Club Soda, le Just for Laughs ne présente à vrai dire que de ça. «C'est peut-être aussi un effet de la grande tradition américaine des clubs, des petites salles qu'on peut remplir de 200 personnes parfaitement ciblées», note le journaliste.

Nulman parle aussi de quelques divergences héritées des contraintes de production des spectacles. Les animateurs de galas francophones peuvent par exemple répéter leurs numéros de liaisons pendant des semaines, alors que les grandes vedettes américaines à la barre des galas anglophones, comme Jerry Springer, bientôt près de chez vous, ne consacrent parfois que trois heures de répétition à leur performance, souvent le jour même de la prestation. Mais ce sont des détails à ses yeux. «Les Québécois sont de très bons humoristes américains», résume le directeur Nulman en rigolant.

Les deux mamelles

Cette idée de la profonde convergence des solitudes humoristiques a été parfaitement illustrée par l'exposition consacrée l'an dernier par le McCord aux caricaturistes Aislin (*The Gazette*) et Chapleau (maintenant à *La Presse*, anciennement au *Devoir*). «Nous voulions une confrontation Aislin-Chapleau, mais on n'a pas été capable de la faire», dit franchement Christian Vachon, conservateur de cette exposition qui a tenu l'affiche pendant une quinzaine de mois, jusqu'en novembre dernier. «C'est devenu impossible parce que l'un ne rit pas de la communauté de l'autre. En fait, à la base, au-delà des différences de styles de dessins, l'humour est le même.»

M. Vachon s'y connaît. Il a passé six ans à cataloguer les quelque 20 000 caricatures canado-québécoises de la collection du musée, remontant jusqu'au XVIII^e siècle. Il a particulièrement bien étudié les milliers de dessins humoristiques des deux amis caricaturistes. Il a observé quelques différences dans les choix de sujets, par exemple qu'Aislin avait une bonne quarantaine de Brian Mulroney alors que Chapleau ne l'avait portraituré que trois ou quatre fois, parce que sa tête de turc à lui, c'était plutôt Jean Chrétien. «Ce qu'on peut dire par contre, c'est qu'historiquement, et cela se vérifie encore, les caricaturistes anglophones s'intéressent davantage aux sujets pancanadiens et

internationaux, alors que les Québécois sont plus centrés sur leur petit univers. Au milieu du siècle, pendant que Collins, à *The Gazette*, traitait de la Deuxième Guerre mondiale, les caricaturistes franco-québécois parlaient des rigueurs de l'été et des mouches noires...»

Justement, le professeur de littérature Georges Desmeules rappelle que les peuples les plus susceptibles à «générer» de l'humour ont généralement des problèmes à «gérer leurs frontières». «On parle ici de frontières linguistiques ou identitaires», précise l'enseignant du cégep François-Xavier Garneau, à Québec. «S'il y a tant d'humoristes au Québec, c'est peut-être parce qu'on doit constamment composer avec notre double identité.»

Agé de 35 ans, il a réalisé une maîtrise et un doctorat sur le thème de l'humour dans la littérature fantastique. Il a également travaillé comme consultant pour le Musée de la civilisation, à Québec, où se prépare *Éclats de rire*, une expo sur le phénomène de l'humour au Québec. Le spécialiste cite le philosophe Henri Bergson et sa thèse de «l'interférence des séries», voulant que l'humour jaillisse de la conjonction de deux éléments contradictoires. On voit le genre, souvent pratiqué par Woody Allen: si Dieu n'existe pas, j'ai payé ma moquette trop cher... «Partant de là, on peut même penser que les sociétés qui ont imbriqué dans leur identité une interférence de série ont plus de chance de produire de l'humour. C'est peut-être pourquoi les Québécois produisent tant d'humoristes. C'est peut-être aussi pourquoi les Canadiens anglais, toujours en train de se questionner sur leur rapport aux États-Unis, ont de bons humoristes.»

Mais alors pourquoi y a-t-il si peu de clowns palestiniens et tant de stand-up américains? Georges Desmeules cite alors la nécessité de vivre en sérénité pour pouvoir exercer son art. C'est ce qu'il appelle «l'axe de distanciation». «Sans elle, on tombe dans l'ironie, qui est plus militante et revendicatrice.»

De toute manière, universellement, d'où qu'ils viennent, les humoristes ont tendance à retomber dans les mêmes ornières. «Les deux mamelles de l'humour, c'est l'argent et le sexe, résume finalement Georges Desmeules. Ce qui finit par distinguer une production d'une autre, l'humour québécois de l'humour canadien ou américain, c'est finalement les référents culturels. La P'tite Vie, c'est typiquement québécois, c'est même une parodie des téléromans d'antan. Ce genre d'humour installe une connivence avec son public, pour ensuite rire des exclus et des marginaux. Mais à la longue, cette série a un peu épuisé son originalité et est retombée dans le sexe et l'argent. On n'y échappe pas, en français comme en anglais...»



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.